



TCHAD

CONSULTATION DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

October 2011

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre de l'examen conjugué des consultations de 2011 avec le Tchad au titre de l'article IV, les documents suivants ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- **Le rapport** des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV préparé par la mission des services du FMI au terme d'entretiens menés, jusqu'au 15 juin 2011, avec les autorités tchadiennes sur l'évolution et la politique économiques du pays. Le rapport des services du FMI, rédigé à partir d'informations disponibles au moment des entretiens, a été achevé le 5 août, 2011. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de la mission et ne reflètent pas nécessairement l'avis du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément des services du FMI sur l'**Annexe d'Information**.
- Un supplément des services du FMI sur l'**Analyse de la viabilité de la dette** préparé par le FMI et l'AID.
- **Une déclaration du représentant des services du FMI** sur le Tchad.
- **Une note d'information au public (NIP)** résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 7 octobre 2011 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI, qui a conclu les consultations au titre de l'article IV.
- **Une déclaration de l'administrateur** pour le Tchad.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Le public peut se procurer ce rapport à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix : \$18.00 la copie

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



TCHAD

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2011 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

5 août 2011

PRINCIPAUX ENJEUX

Perspectives : La croissance du PIB réel, qui a atteint 13 % en 2010 grâce à une récolte record, devrait se modérer à 3 % en 2011, mais les cours élevés du pétrole et l'achèvement des nouveaux projets de champ pétrolifère et de raffinerie ont amélioré les perspectives budgétaires et extérieures. En 2012, la croissance va dépasser 7 %, tirée par la mise en service de nouveaux projets de production d'électricité et de ciment, mais elle devrait ensuite se modérer du fait de la baisse de la production pétrolière.

Rétablir la discipline budgétaire : Des efforts visant à rétablir la discipline budgétaire ont été accomplis en 2010 et au début de 2011, mais des réformes plus profondes de la gestion des finances publiques s'imposent pour respecter les objectifs budgétaires et exécuter les dépenses sociales prioritaires.

Perspectives budgétaires à moyen terme : Le redressement des cours du pétrole de 2010 a favorisé une expansion budgétaire procyclique, rendant le budget très vulnérable à une chute des recettes pétrolières. Pour assurer la viabilité des finances publiques, il faut formuler la politique budgétaire dans un cadre pluriannuel à même de faire face à la volatilité des cours du pétrole et à la diminution progressive prévue de la production pétrolière. Il serait utile de fixer un objectif d'épargne précis et d'adopter une politique de lissage des dépenses.

Le secteur financier et le climat des affaires : Les banques tchadiennes sont très exposées au secteur public, et sont donc aussi indirectement vulnérables à la volatilité des cours du pétrole. Le Tchad est mal situé sur les classements internationaux de l'investissement, et il est essentiel d'améliorer le climat des affaires pour accélérer la croissance du secteur non pétrolier.

Retour à une trajectoire d'allégement de la dette : Les autorités tiennent à entamer de nouvelles discussions sur le programme en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPT) le plus rapidement possible. Les services du FMI collaborent avec les autorités pour faire les préparatifs nécessaires.

Approuvé par
Seán Nolan et
Dhaneshwar Ghura

Les entretiens se sont déroulés à N'Djamena du 2 au 5 juin 2011. La mission se composait de MM. Wieczorek (chef de mission), Keller, Ladd, Nachega (tous du Département Afrique) et Topeur, économiste résident.

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	4
II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE	4
III. RÉTABLIR LA DISCIPLINE BUDGÉTAIRE	11
IV. LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME	15
V. LE SECTEUR FINANCIER ET LE CLIMAT DES AFFAIRES	20
VI. RETOUR À UNE TRAJECTOIRE D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE	23
VII. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	24

TABLES

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009–16	27
2. PIB par secteur, 2009–16	28
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–16	29
3a. Opérations de l'administration centrale, 2009–16	30
3b. Bilan financier intégré de l'administration centrale, 2011–13	31
4. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–16	32
4a. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–16	33
5. Balance des paiements, 2009–16	34
6. Situation monétaire, 2008–12	35
7. Objectif du Millénaire pour le développement, 1990–2009	36

FIGURES

1. Récente évolution économique, 2005–10	6
2. Impact de la production pétrolière sur la politique budgétaire et la gestion des finances publiques, 2005–10	7

BOXES

1. Taux de change et évaluation de la compétitivité extérieure _____	7
2. Révisions de la comptabilité nationale _____	12
3. Actualisation de la revue des dépenses publiques _____	13
4. Viabilité de la dette _____	17

TABLEAUX TEXTES

1. Cadre budgétaire à moyen terme, 2011–14 _____	19
2. Indicateurs de solidité financière, 2007–10 _____	21

I. INTRODUCTION

1. La situation sécuritaire interne du Tchad s'est améliorée, mais la crise en Libye présente des risques. La Mission de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) s'est achevée le 31 décembre 2010. L'accord de paix conclu en février 2010 avec le Soudan est respecté, et les forces tchadiennes ont mis en échec un dernier groupe d'insurgés en République centrafricaine. Plus de 70.000 personnes fuyant la violence en Libye ont été rapatriées au Tchad ou ont été évacuées avec l'aide d'agences internationales.

2. La situation politique est relativement calme. Le Président Déby (au pouvoir depuis 1990) a été réélu le 25 avril 2011. Le 13 février 2011, le parti présidentiel et ses alliés ont obtenu 133 des 188 sièges à l'Assemblée nationale. Un nouveau gouvernement doit être nommé après l'investiture du président, prévue en août. Cependant, les résultats des élections

n'ont pas été universellement acceptés (les chefs de l'opposition ayant boycotté les élections et fait état de fraudes) et les élections locales, dont la date avait initialement été fixée en été, ont été reportées en octobre afin de mieux les préparer. Dans l'intervalle, des membres de l'opposition ont créé un front unifié à l'Assemblée nationale.

3. Le président qui vient d'être réélu a fait campagne sur le thème de la renaissance, en vue de transformer le Tchad en un pays à revenu intermédiaire et de diversifier l'économie afin de la rendre moins dépendante du pétrole. Pour accélérer la croissance des secteurs non pétroliers et contrer les effets que l'épuisement des réserves pétrolières aura sur les revenus, les exportations et les recettes budgétaires, le gouvernement a lancé un programme d'investissements publics ambitieux et une industrialisation financée par des investissements directs étrangers.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE

A. La reprise de 2010

4. Avec une croissance du PIB réel de 13 % en 2010, le Tchad s'est fortement redressé après le ralentissement de 2009. La production pétrolière a augmenté en 2010 car les cours élevés du pétrole ont justifié de nouveaux investissements afin d'améliorer les taux d'extraction. Elle a ainsi inversé temporairement une tendance à la baisse puisque l'on s'attend à ce que les réserves de pétrole soient pratiquement épuisées d'ici à

2030. Surtout, grâce à une pluviométrie favorable et des mesures gouvernementales visant à fournir des intrants agricoles, ainsi qu'à une augmentation des surfaces cultivées, la production agricole a pratiquement doublé et les prix des produits alimentaires et les prix à la consommation ont baissé. Cependant, malgré des conditions favorables sur le marché international du coton, la production de coton (principal produit d'exportation traditionnel)

est restée faible, essentiellement en raison de la situation financière désastreuse de l'entreprise de coton parapublique (Cotontchad), et de l'état d'abandon de la culture du coton qui en résulte.

5. La situation budgétaire globale s'est améliorée en 2010 sous l'effet de l'évolution des prix du pétrole qui ont atteint un niveau plus élevé que prévu, et de l'augmentation des recettes fiscales non pétrolières. Le déficit budgétaire global (hors dons, sur la base des engagements) est tombé de 21 % du PIB hors pétrole en 2009 à environ 11 % en 2010. Cependant, la position budgétaire sous-jacente, mesurée par le déficit primaire hors pétrole, s'est affaiblie, passant de 28 % à 31 % du PIB hors pétrole, et l'objectif de déficit primaire hors pétrole fixé dans le collectif budgétaire de 2010 a été dépassé de 2½ % du PIB hors pétrole, principalement du fait de l'essor des investissements publics financés sur ressources intérieures en période préélectorale¹.

6. Malgré quelques améliorations, de graves déficiences persistent dans l'exécution du budget. La part des dépenses avant ordonnancement (DAO) était plus faible en 2010 qu'en 2009, mais représentait encore plus d'un quart des dépenses financées sur ressources intérieures (hors salaires et service de la dette) — 9,3 % du PIB hors pétrole — et des dépenses avant ordonnancement équivalant à 4,3 % du PIB hors pétrole étaient en attente de régularisation à la fin de 2010. Un point positif est que la part des marchés passés de gré à gré a diminué, passant de 85 % en 2009 à 49 % en 2010.

¹ L'objectif de déficit primaire hors pétrole fixé initialement pour 2010 a été dépassé de plus de 12 % du PIB non pétrolier, principalement du fait de dépassements au chapitre des dépenses de sécurité exceptionnelles et des investissements publics.

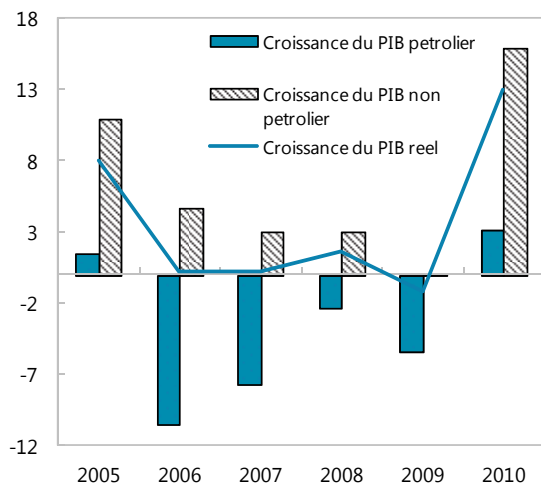
7. L'encours de la dette contractée ou garantie par l'État s'est élevé, passant de 30,5 % du PIB à la fin de 2009 à 32,6 % du PIB (ou 53,3 % du PIB hors pétrole) à la fin de 2010, principalement en raison d'un prêt non concessionnel de la Libye, représentant l'équivalent de 2,3 % du PIB non pétrolier, qui a fait monter l'encours de la dette extérieure à 25 % du PIB à la fin de 2010. Sur une base nette, l'État a remboursé certains arriérés intérieurs, mais a continué de tirer sur les avances statutaires de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) pour atteindre le plafond autorisé, portant cette dette à 5,3 % du PIB (ou 8,1 % du PIB non pétrolier) à la fin de 2010². L'analyse de viabilité de la dette actualisée montre néanmoins que dans le scénario de référence, le risque de surendettement du Tchad reste modéré.

8. Malgré la hausse des recettes d'exportation pétrolières, le déficit du compte courant extérieur s'est creusé pour atteindre 35 % du PIB en raison de la part importante des importations dans les dépenses d'investissement (principalement dans le secteur pétrolier). Les réserves officielles ont augmenté mais la couverture des importations de biens et de services par les réserves (hors importations du secteur pétrolier) s'est quelque peu affaiblie. Le taux de change effectif réel du Tchad est resté globalement conforme à celui de la CEMAC (encadré 1).

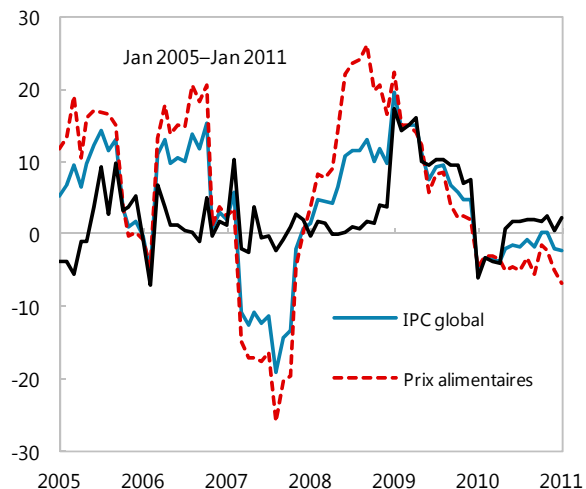
² Aucun financement ne pouvait être obtenu auprès de banques commerciales car les banques avaient atteint les limites de leur exposition à l'État comme seul emprunteur, ce qui suscite des inquiétudes sur la stabilité financière (section IV).

Graphique 1. Tchad: Récente évolution économique, 2005–10

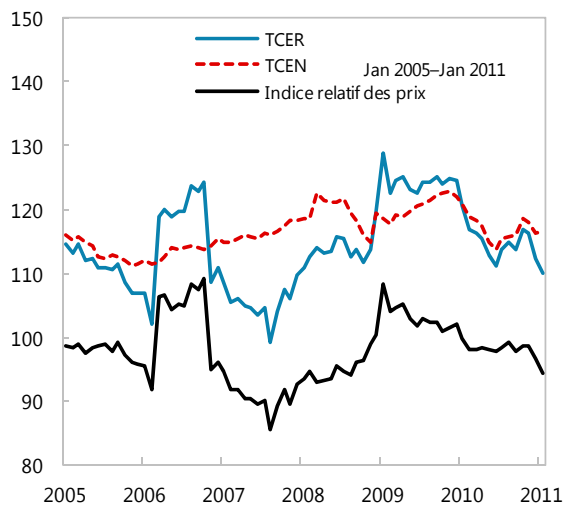
En 2010, les prix élevés du pétrole ont encouragé les efforts d'extraction et le PIB non pétrolier a nettement rebondi avec des récoltes records...



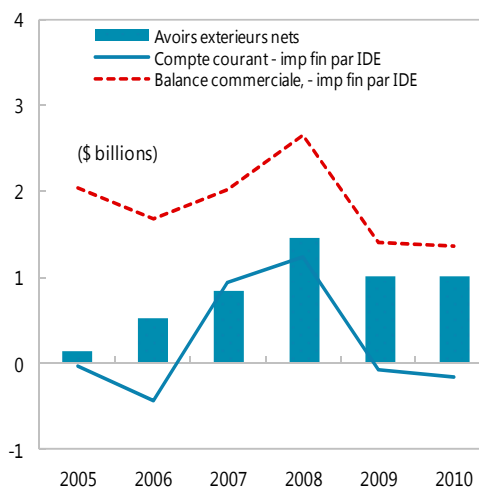
...ce qui a fait baisser les prix alimentaires, causant une chute de l'IPC.



Le TCER s'est donc légèrement déprécié en 2010...



... et la position extérieure s'est stabilisée.

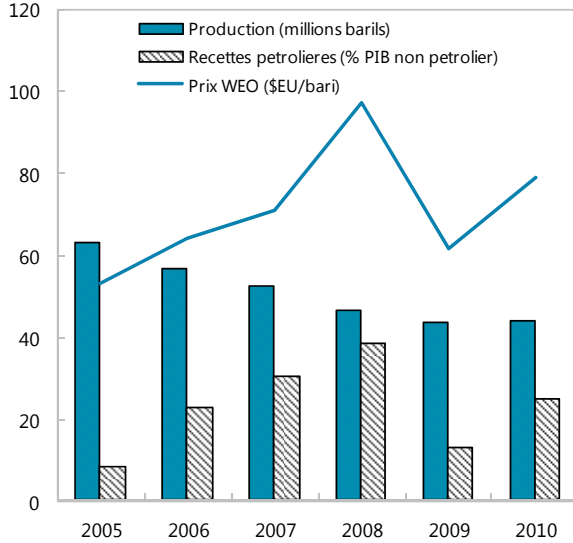


Jan. 2002 = 100

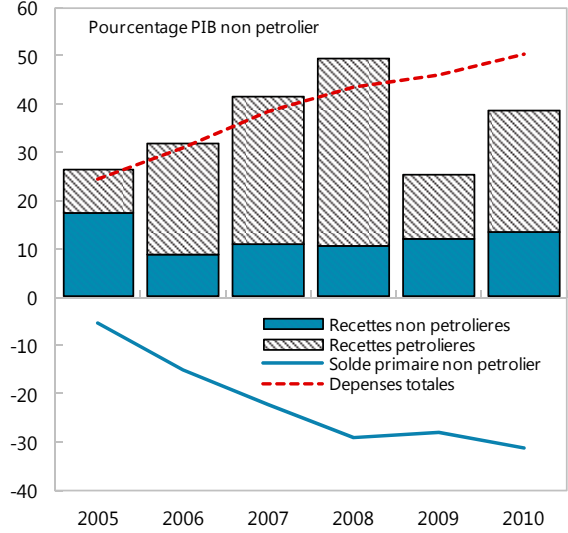
Sources: autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

Graphique 2. Tchad: Impact de la production pétrolière sur la politique budgétaire et la gestion des finances publiques, 2005–10

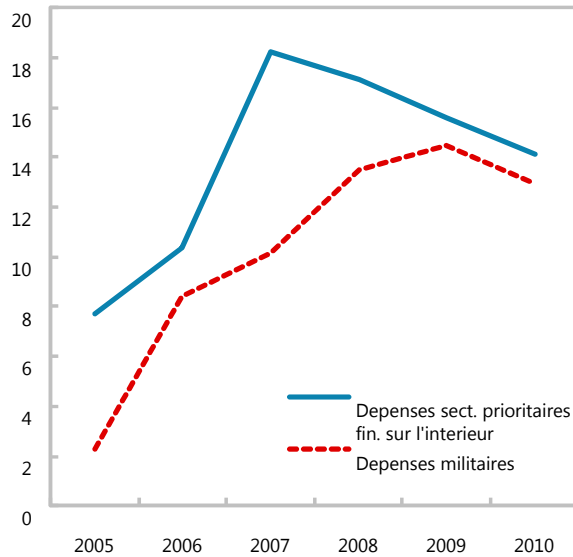
Après une baisse marquée en 2009, le rebond du prix du pétrole en 2010 a amélioré les recettes de l'État



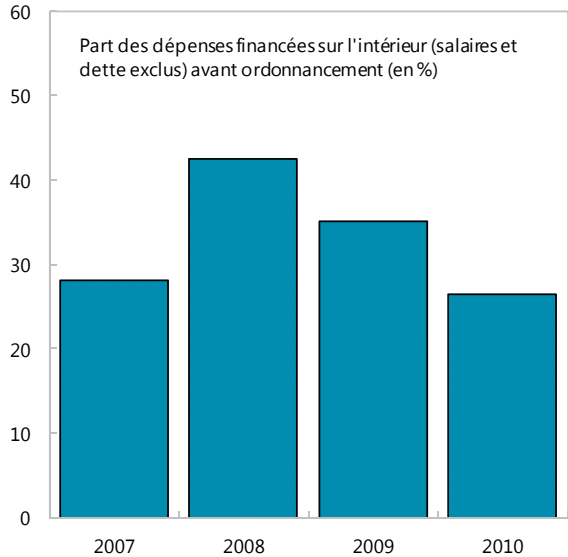
...qui ont financé une montée en flèche des dépenses pré-électorales.



Les dépenses prioritaires du DSRP ont baissé en part du PIB non pétrolier, mais il en est de même pour les dépenses militaires, ce qui reflète une amélioration de la situation de la sécurité...



...tandis que les procédures ordinaires du budget continuaient d'être contournées.



Sources: autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

Encadré 1. Tchad : Taux de change et évaluation de la compétitivité extérieure

La compétitivité extérieure du Tchad dépend en grande partie d'un certain nombre de facteurs exogènes, notamment les prix du pétrole et le taux de change euro/dollar EU. La compétitivité subit également les effets d'une base de production non pétrolière réduite, d'importants obstacles naturels aux échanges et d'institutions défaillantes.

Ces dernières années, le taux de change effectif réel du Tchad (TCER) a été très proche de celui de la CEMAC qui s'apprécie progressivement, les légères fluctuations étant essentiellement dues au fait que l'inflation du Tchad suit une trajectoire différente de l'inflation moyenne de la région. C'est pourquoi l'évaluation par les services du FMI de la viabilité extérieure et du TCER hors pétrole de la CEMAC vaut également pour le Tchad, ce qui indique qu'avec les politiques actuelles, le TCER correspond globalement aux fondamentaux.

L'application au Tchad de diverses méthodologies du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) confirme cette conclusion et place son TCER hors pétrole de 2 à 6 points de pourcentage au-dessus de la norme, selon la démarche utilisée¹. Le recours à la méthodologie modifiée, qui repose sur Bems/de Carvalho Filho (2009), dans la récente évaluation du TCER de la CEMAC montre que le TCER hors pétrole du Tchad est surévalué de près de 15 %, ce qui correspond tout à fait au TCER de la région CEMAC dans son ensemble. Le test s'appuie sur une norme comptable courante basée sur l'hypothèse selon laquelle la richesse pétrolière est utilisée pour le lissage de la consommation dans le temps.

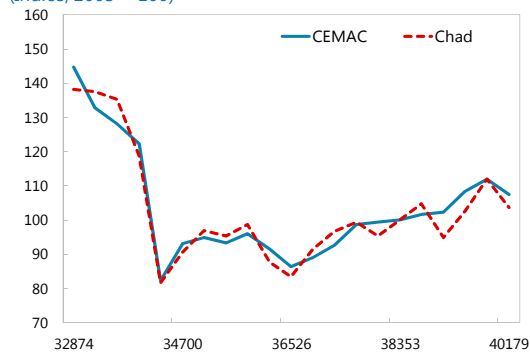
Par construction, les deux normes ne tiennent pas compte des dépenses d'investissement, qui accentuent les surévaluations estimées si le compte courant à moyen terme est fortement influencé par les investissements publics (comme c'est le cas au Tchad), même si les investissements sont de bonne qualité.

La solide position extérieure du Tchad projetée à moyen terme, tirée par les exportations de pétrole, pourrait se traduire par une nouvelle appréciation de son TCER. Du fait de la diminution de ses ressources pétrolières, si cette tendance se confirmait, la compétitivité du Tchad pourrait en souffrir. Sa base de production intérieure fragile, y compris pour les produits traditionnels d'exportation, et le coût élevé de la main-d'œuvre corrigé de la productivité, de la production et du capital dans d'autres secteurs, indiquent qu'une dépréciation réelle contribuerait à diversifier sa production destinée à l'exportation conformément aux mesures prospectives de réduction de la pauvreté prévues pour la période post-pétrolière. Le Tchad se classe en dernière position sur 183 pays pour l'indice Doing Business 2011 de la Banque mondiale/SFI. C'est la raison pour laquelle les politiques mises en œuvre pour relever les défis de la compétitivité au Tchad devraient porter principalement sur des mesures structurelles destinées à améliorer le climat des affaires.

¹ Pour les fondements de la méthodologie, voir Lee et al. (2008), « Exchange Rate Assessments: CGER Methodologies », Études spéciales 261 du FMI et Bems et de Carvalho Filho (2009), « Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries », Document de travail du FMI n° 09/281.

Taux de change effectif réel

(Indice, 2005 = 100)



Source: FMI, Système des avis d'information.

État d'avancement de certaines recommandations des consultations de 2010 au titre de l'article IV

Mesures pour faire face à la crise alimentaire	Les services du FMI ont préconisé des initiatives rapides pour faire face à la sécheresse régionale et à la famine qui en résultait. Les autorités ont pris des mesures qui ont donné lieu à des récoltes record en 2010 et ont protégé le Tchad contre la crise internationale des prix des produits alimentaires qui a suivi.
Politique budgétaire	Les services du FMI ont recommandé un collectif budgétaire avec un objectif de déficit primaire hors pétrole plus faible ; en 2010, celui-ci a été estimé à 31 % du PIB hors pétrole, soit 2,5 points de plus que l'objectif prévu.
Gestion des finances publiques	Les principales priorités en matière de gestion des finances publiques étaient de maintenir la transparence des revenus pétroliers ; de poursuivre l'amélioration de l'administration fiscale ; aligner les dépenses sur la stratégie de réduction de la pauvreté et d'améliorer la planification des investissements publics et les procédures de passation des marchés. Les autorités sont parvenues à améliorer la passation des marchés publics et la fiscalité non pétrolière, mais le régime de recettes du projet de raffinerie est opaque.
Amélioration du climat des affaires et de la politique du secteur financier	Il a notamment été recommandé d'améliorer le système judiciaire, d'approfondir le secteur financier, de faire en sorte que les banques se conforment aux règles prudentielles et de mener à bien les réformes des entreprises publiques en déficit. Les fonctions du bureau central responsable du contrôle bancaire ont été renforcées, et le nouveau fonds de garantie des dépôts a commencé à recueillir des contributions. Les entreprises publiques restent cependant une charge pour le Trésor.

9. La masse monétaire au sens large s'est accrue de 25 %, soit au même rythme que le PIB nominal, alors que le crédit à

l'économie a augmenté de 19 % (à un rythme correspondant globalement à celui du PIB nominal hors pétrole).

B. Évolution récente, perspectives et risques

10. La croissance globale du PIB devrait être modérée et s'établir à 3 % environ en 2011. La production pétrolière devrait légèrement diminuer, malgré la contribution du nouveau gisement de Bongor, dont la taille est toutefois relativement petite, exploité par la China National Petroleum Corporation (CNPC). En juin, ce gisement a commencé à produire 20.000 barils par jour (bpj) pour

alimenter la nouvelle raffinerie, qui a ouvert peu après³. La production agricole devrait, selon les prévisions, reprendre sa tendance

³ L'État a emprunté pour financer sa part de la raffinerie créée sous forme de coentreprise et a accordé sa garantie au partenaire chinois. Le risque supporté par l'État à ce titre représente 4,0 % du PIB de 2010.

sous-jacente, le PIB hors pétrole devrait se modérer pour s'établir à 3,6 %.

11. En 2012, la croissance devrait enregistrer un pic de plus de 7 %, grâce à la première année entière d'exploitation de la raffinerie de pétrole et à l'entrée en production de nouveaux projets industriels, notamment une centrale électrique et une cimenterie. Par ailleurs, la production de pétrole brut devrait atteindre des niveaux records en 2012, bien qu'il soit prévu que la production du principal gisement de Doba diminuera ou, au mieux, restera au niveau actuel de 120.000 bpj, à condition que les prix internationaux du pétrole restent élevés.

12. L'inflation des prix à la consommation est restée négative au premier trimestre 2011 mais d'après des informations publiées dans les médias locaux, les prix de certains produits alimentaires ont augmenté au deuxième trimestre, probablement en raison de l'épuisement saisonnier des stocks alimentaires. Dans l'ensemble, l'inflation des prix à la consommation (moyenne sur la période) ne devrait pas dépasser 2 % en 2011 et 3 % en 2012⁴. Toutefois, selon les informations obtenues, les prix des biens intermédiaires (ciment par exemple) et les salaires de la main d'œuvre qualifiée sont en

⁴ La politique de prix appliquée aux produits pétroliers fabriqués localement pourrait aider à contenir les pressions inflationnistes, mais elle aura probablement des effets négatifs sur le budget. Le prix hors raffinerie de toutes les catégories de produits a été fixé à 200 FCFA, ce qui donne un prix à la consommation de 230 à 375 FCFA le litre (selon la catégorie de produit), alors que le prix à la consommation de ces produits pratiqué sur le marché est de 730 à 775 FCFA le litre, soit 500 CFAP pour un litre d'essence sur le marché parallèle.

hausse, en raison des pressions sur la demande venant des investissements publics.

13. L'exécution du budget s'est améliorée au cours des cinq premiers mois de 2011 par rapport à la même période de 2010 mais si la tendance actuelle se poursuivait, le déficit primaire hors pétrole à la fin de l'année dépasserait l'objectif budgétaire d'environ 6 points de pourcentage environ du PIB hors pétrole.

Ceci s'explique aussi bien par des dépassements de crédits, principalement au chapitre des dépenses de sécurité, que par une insuffisance de recettes dans le secteur non pétrolier (20 % inférieures aux prévisions jusqu'à la fin mai). En février, le gouvernement a suspendu jusqu'à nouvel ordre les engagements de dépenses courantes de biens et de services, et a suspendu les achats de véhicules pour les projets d'investissement jusqu'à la fin de 2012. Il semble que ces mesures n'aient pas concerné les dépenses de sécurité exceptionnelles qui avaient déjà atteint 90 % de l'autorisation budgétaire à la fin mai.⁵ Les dépenses d'investissements publics ont elles ont suivi un rythme, mais ceci n'a pas été le cas des dépenses sociales prioritaires.

14. Les autorités ont pris certaines mesures pour améliorer le processus budgétaire, mais des problèmes de gestion des finances publiques (GFP) persistent. Le budget 2010 a été clos à la fin février (en application de la loi de finances organique) et un nouveau cadre macroéconomique a été préparé pour le budget 2012 (encadré 2). On

⁵ On ignore dans quelle mesure l'exécution rapide des dépenses de sécurité exceptionnelles était une réaction aux situations d'urgence liées au conflit en Libye et à l'activité des insurgés en République centrafricaine.

constate une certaine diminution du recours aux dépenses avant ordonnancement pour exécuter les dépenses n'ayant pas un caractère d'urgence, mais les dépenses extrabudgétaires se sont poursuivies, principalement en vertu des conventions qui permettent aux bénéficiaires (la compagnie d'électricité comme bénéficiaire de subventions aux combustibles, ou certains fournisseurs de l'État par exemple) de recevoir des paiements, même en l'absence de dotation budgétaire. Malgré des recettes pétrolières élevées, la moitié des valeurs en recouvrement était impayée à la fin de 2010 (5,5 % du PIB non pétrolier).

15. Compte tenu de l'orientation budgétaire sous-jacente du gouvernement, une forte chute des cours du pétrole demeure le principal risque pour le budget.

Sans un marge de sécurité financière sous forme de dépôts de l'État, un tel choc obligerait à un resserrement budgétaire et se traduirait par un ralentissement marqué des investissements et une hausse des arriérés intérieurs, éventuellement auprès de la Banque centrale⁶. À leur tour, les fournisseurs de l'État risqueraient de ne pas être en mesure d'assurer le service de leurs dettes, ce qui ferait augmenter le nombre de crédits en souffrance des banques.

III. RÉTABLIR LA DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Depuis le début de l'ère pétrolière, le Tchad a adopté une politique budgétaire expansionniste et procyclique, mettant à rude épreuve la capacité d'absorption de l'économie et la capacité de gestion des finances publiques de l'administration (en particulier en matière de passation des marchés). Pour améliorer la discipline budgétaire, il faudra prendre des mesures visant à renforcer la gestion des finances publiques, en particulier des mesures de contrôle des dépenses.

Contexte

16. L'expansion budgétaire favorisée par le pétrole est principalement due à une croissance rapide des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures et de certaines dépenses courantes primaires⁷. Des projets

d'investissement ont été lancés sans tenir compte des engagements liés à des projets anciens ou en cours, tandis que l'allocation des crédits et l'exécution des dépenses récurrentes au titre de l'entretien des infrastructures, de la santé et de l'éducation ont accusé un retard (encadré 3).

⁶ Le gouvernement a déjà demandé à la BEAC de rééchelonner le paiement des intérêts sur avances statutaires, paiements qui étaient en souffrance à la fin de 2010.

⁷ Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures en pourcentage du PIB non pétrolier ont été portées de 2,1 % en 2003 à 12,6 % en 2008–10. De même, les dépenses courantes primaires en pourcentage du PIB non pétrolier ont augmenté, passant de 10,3 % en 2003 à 29,4 % en 2008–10. En particulier, la masse salariale en pourcentage

(continued)

du PIB non pétrolier a été portée de 5,4 % en 2003 à 9 % en 2008–10.

Encadré 2. Tchad : Révisions de la comptabilité nationale

Les autorités tchadiennes ont publié de nouvelles estimations du PIB de 2005 à 2010, conformes au Système de comptabilité nationale de 1993. Établies avec l'aide d'AFRISTAT et d'AFRITAC Centre, ces estimations reposent sur la structure entrées-sorties de l'économie et comprennent le secteur informel.

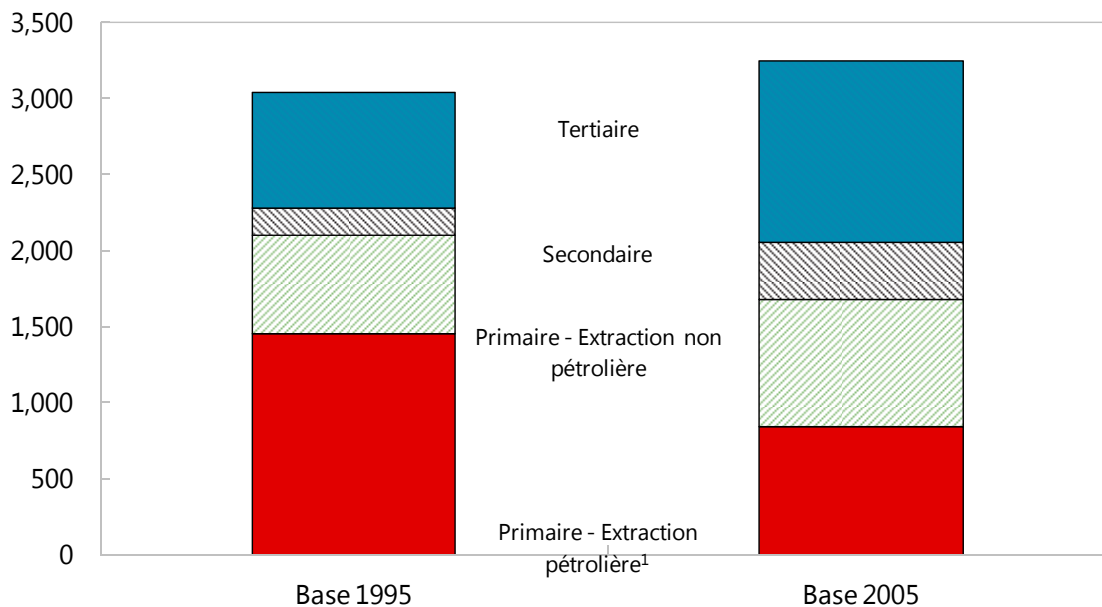
Ces améliorations techniques, conjuguées à des recommandations de changements à apporter à l'organisation et aux effectifs de l'Institut national de la

statistique (INSEED), devraient permettre au Tchad de produire des estimations plus fiables et à jour de l'activité économique.

Le Ministère des Finances et du Budget utilise déjà les nouvelles estimations du PIB aux fins de la planification budgétaire. Les services du FMI ont cependant recommandé que les autorités continuent d'établir et de publier des estimations basées sur l'année 1995, parallèlement aux nouvelles données, pendant un certain temps, jusqu'à ce que la nouvelle méthode soit plus largement adoptée.

PIB nominal par secteur, 2005

(milliards de FCFA)



Source: autorités tchadiennes.

¹Dans la base 2005, inclut le bâtiment lié au pétrole, qui est traité comme une partie du Secondaire dans la base

Encadré 3. Tchad : Actualisation de la revue des dépenses publiques

Le rapport de la Banque mondiale de 2011 sur la revue des dépenses publiques du Tchad (qui couvre la période allant de 2004 à 2009) a conclu que l'exécution du budget durant cette période ne reflétait pas les priorités stratégiques fixées dans les Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) du Tchad¹. Il relève aussi de multiples défaillances dans la gestion des dépenses publiques qui entravent la fourniture des services publics en matière de santé et d'éducation ainsi que dans d'autres domaines cruciaux pour le développement économique et social.

Les allocations budgétaires reflètent globalement les objectifs de réduction de la pauvreté. En moyenne, les secteurs prioritaires ont absorbé 62,4 % du budget total (à l'exclusion du service de la dette et de la sécurité) au lieu des 62,2 % prévus dans les SRP. Pour autant, les dépenses prioritaires des SRP en matière d'éducation, de santé et de protection sociale ainsi que de développement rural n'ont reçu en moyenne que 72 % de l'allocation budgétaire prévue dans les SRP. En revanche, la gouvernance (notamment les allocations en faveur du Ministère de la Justice, des Droits de l'homme et de la Décentralisation, ainsi que de la Chambre des comptes, de la Cour suprême et du Conseil économique et social) et les infrastructures ont reçu respectivement une part du budget supérieure de 26 % et de près du double de l'allocation visée par les SRP.

De surcroît, les dépenses prioritaires exécutées ont été beaucoup moins importantes que celles qui avaient été budgétisées. Les dépenses d'infrastructure ont le taux d'exécution le plus élevé (90 % des allocations budgétaires) et, dans une moindre mesure, les dépenses de développement rural. Celles de la santé et de l'éducation ont été évincées par des dépenses non budgétisées. C'est pourquoi les résultats du Tchad sont décevants par rapport à d'autres pays de l'Afrique subsaharienne s'agissant de l'allocation des ressources publiques à la santé et l'éducation (mesurée en pourcentage du PIB ou en dollars EU par habitant).

Les carences de la gestion des dépenses ont empêché le Tchad de faire durablement reculer la pauvreté. La préparation du budget et les prévisions macroéconomiques ont enregistré quelques améliorations mais le recours limité à un cadre budgétaire pluriannuel et l'absence d'un système officiel de gestion des projets ont donné lieu à des difficultés : il n'existe pas de cadre de préparation, d'adoption, de programmation et de budgétisation des projets. De même, les nombreuses dépenses exécutées sans autorisation préalable évincent les dépenses prioritaires.

Les principales recommandations de la revue des dépenses publiques en vue d'améliorer l'exécution des dépenses prioritaires des SRP sont les suivantes : (i) rationaliser la supervision ex ante selon le manuel des crédits budgétaires pour les régions ; (ii) mettre fin à la pratique qui consiste à geler les dépenses de fonctionnement des ministères pendant la préparation des amendements au budget ; (iii) accélérer la réorganisation des unités administratives qui interviennent dans la chaîne de dépenses ; (iv) limiter le recours aux dépenses avant ordonnancement et (v) établir des procédures spécifiques au Ministère des Finances pour garantir que toutes les dépenses sont couvertes par des crédits budgétaires avant paiement.

¹ La première Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP-I) du Tchad a été adoptée en juin 2003. Sa mise en œuvre a été entravée par des conflits persistants, une gouvernance défaillante et l'absence d'appropriation des réformes économiques et sociales. Une nouvelle stratégie (SNRP-II)—qui couvre la période 2008–11—a été adoptée en avril 2008. Ses priorités étaient moins nombreuses que dans la SNRP-I : la mise en place d'un climat des affaires propice à la croissance du secteur privé, les programmes de développement rural, les investissements dans le capital humain et le renforcement de la gouvernance.

17. Les préoccupations en matière de GFP ont trait aux liens distants entre les budgets annuels et la stratégie de réduction de la pauvreté, ainsi qu'aux fréquentes dérogations aux procédures orthodoxes de gestion des dépenses, notamment aux pratiques de passation des marchés déficientes et au non-respect des procédures normales d'ordonnancement⁸.

Par ailleurs, les efforts pour augmenter les recettes non pétrolières restent faibles. Ce manque de discipline budgétaire a provoqué de multiples dépassements de crédits budgétaires, des difficultés de trésorerie et des arriérés intérieurs.

Avis des services du FMI

18. Les services du FMI ont encouragé les autorités à mettre en œuvre les recommandations qu'AFRITAC et le Département des finances publiques ont formulées de longue date, ainsi que celles qui figurent dans la revue des dépenses publiques et dans l'examen à mi-parcours du PARCAFIP que la Banque mondiale a publié récemment⁹. Les services du FMI ont recommandé un certain nombre de mesures de gestion des finances publiques à prendre d'urgence, notamment : mettre en place un plan de trésorerie trimestriel ; limiter les dépenses avant ordonnancement aux dépenses ayant véritablement un caractère d'urgence ; supprimer les paiements aux fournisseurs de l'État qui dépassent les allocations budgétaires, et respecter

⁸ En 2007–10, un tiers environ des dépenses financées sur ressources propres (hors dette) étaient exécutées suivant des procédures normalement réservées aux dépenses d'urgence.

⁹ Projet d'appui au renforcement des capacités en finances publiques de la Banque mondiale.

strictement le code des marchés publics. Outre ces mesures immédiates, un programme de réforme de la gestion des finances publiques de grande ampleur doit s'attacher à aligner les pratiques locales sur les directives de la CEMAC récemment révisées. Les services du FMI ont encouragé les autorités à fixer un calendrier et définir les besoins d'assistance technique pour harmoniser les lois et les pratiques de GFP du Tchad avec ces nouvelles directives.

Avis des autorités

19. Les autorités entendent mettre fin au laxisme qui a caractérisé par le passé la gestion des finances publiques et l'exécution budgétaire, en se basant sur les mesures visant à renforcer la discipline budgétaire prises en 2010 et 2011. Elles ont affirmé leur intention (i) de limiter le dérapage prévisionnel (estimé sur la base de l'exécution au premier trimestre de l'année) par rapport au budget du déficit primaire hors pétrole en 2011 à 2,5-3.0% du PIB non pétrolier, et (ii) de revenir au deuxième semestre à la trajectoire de déficit primaire hors pétrole prévue au budget 2011 tel qu'il a été approuvé par le Parlement. Cela permettrait d'obtenir une réduction du déficit primaire hors pétrole d'environ 8 points de pourcentage du PIB non pétrolier par rapport aux résultats de 2010 et, compte tenu des projections des recettes pétrolières pour 2011 (2 milliards de dollars EU), un excédent global d'environ 4 % du PIB non pétrolier. Les mesures qui s'imposent pour parvenir à cet ajustement doivent encore être inscrites dans une loi de finances rectificative, qui devra être adoptée par le Parlement nouvellement élu. Au deuxième semestre de 2011, les autorités ont l'intention d'assurer l'exécution de toutes les dépenses d'investissement par le biais du

processus budgétaire normal et d'adhérer strictement aux règles en matière de marchés publics. Elles entendent également introduire dans le budget de 2012 une distinction claire

entre les crédits de paiement pour les projets antérieurs et les autorisations d'engagement pour les projets nouveaux

IV. LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME

Le Tchad a besoin d'une stratégie budgétaire à moyen terme lui permettant de faire face aux défis et aux risques de sa dépendance à l'égard des recettes pétrolières. Son succès dépendra de la capacité du gouvernement à maintenir son programme d'investissements dans des limites réalistes tout en renforçant les efforts d'augmentation des recettes non pétrolières et en utilisant une partie des recettes pétrolières comme épargne financière de sécurité contre la volatilité des cours du pétrole.

Contexte

20. Compte tenu de la diminution constante escomptée de la production pétrolière, l'orientation budgétaire actuelle soulève des inquiétudes sur la viabilité des finances publiques. Les recettes non pétrolières se situant aux alentours de 12 % (un quart de moins que la moyenne des autres pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne), le Tchad aura peu d'alternatives lorsque la production pétrolière s'épuisera. De plus, certains grands projets d'investissement public présentent des risques supplémentaires¹⁰. Enfin, la politique budgétaire procyclique du pays le rend très vulnérable aux chocs des prix du pétrole ; ce phénomène a été particulièrement prononcé durant l'effondrement du marché pétrolier de 2009, qui s'est traduit par une nette détérioration à la fois de la situation budgétaire et des comptes extérieurs. De plus, la structure des dépenses est restée biaisée en

faveur des investissements (dans des secteurs traditionnels) et les provisions pour les achats d'équipements (pour les nouvelles écoles et les nouveaux centres de santé par exemple), le personnel, le fonctionnement et l'entretien étaient insuffisantes.

Avis des services du FMI

21. Les services du FMI ont souligné la nécessité d'utiliser un cadre budgétaire pluriannuel, de lisser les dépenses à moyen terme et de créer une épargne financière de sécurité contre les chocs des prix du pétrole. Reconnaissant que les perspectives actuelles d'évolution des prix du pétrole donnent une marge de manœuvre pour que l'ajustement budgétaire soit moins marqué que cela avait été recommandé l'année dernière, les services du FMI ont proposé de réduire le déficit primaire hors pétrole progressivement, le long d'une trajectoire à moyen terme supérieure d'environ 6 points de pourcentage du PIB non pétrolier à celle précédemment recommandée¹¹.

¹⁰ Au début de 2011, les autorités ont signé des lettres d'intention avec des entreprises chinoises pour la construction d'un aéroport (1 milliard de dollars EU) et d'un chemin de fer (7,5 milliards de dollars EU) ; la valeur totale de ces deux projets était supérieure au PIB du Tchad de 2011.

¹¹ Dans l'analyse présentée dans le rapport des consultations de 2010 au titre de l'article IV, qui reposait sur l'hypothèse de

(continued)

22. L'espace budgétaire additionnel pourrait être utilisé pour l'entretien des infrastructures, les dépenses récurrentes ou les dépenses d'investissement (essentiellement les équipements) dans les secteurs sociaux. On pourrait accroître davantage la marge de manœuvre en réduisant les subventions aux entreprises publiques et en alignant les dépenses d'investissement sur la capacité d'absorption de l'économie et la nécessité de maintenir la croissance après le boom pétrolier. Dans ces conditions, les services du FMI ont mis en garde contre l'utilisation du produit de l'émission des bons d'épargne pour financer de nouvelles dépenses d'investissement (paragraphe 30). Pour faire face au risque de dépendance à l'égard des recettes pétrolières, les autorités doivent épargner une partie des recettes pétrolières, identifier les aléas du programme d'investissement et être prêtes à retarder ou suspendre les engagements de nouveaux projets non prioritaires en cas de dépassement de budget ou d'insuffisance des recettes.

23. Une stratégie budgétaire prudente à moyen terme représente un défi en matière

revenu permanent, le déficit primaire hors pétrole devait, pour être soutenable, se situer dans les limites de 1–5 % du PIB non pétrolier, niveau à atteindre, selon les recommandations, d'ici à 2020, ce qui est conforme à la baisse prévue des recettes pétrolières. D'après les projections de référence révisées du prix du pétrole dans le rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale (édition du printemps 2011), les recettes pétrolières durant la période 2011–30 sont plus de 40 % supérieures aux projections de l'année dernière. Selon le scénario à long terme prévu actuellement, le sentier d'ajustement permettrait au gouvernement de maintenir le déficit primaire hors pétrole à environ 5 % du PIB non pétrolier à partir de 2030. Par ailleurs, les services du FMI reconnaissent que sans compromettre la viabilité de la dette publique du Tchad, il faudrait emprunter davantage à long terme sur le marché national et les marchés régionaux afin d'assurer le développement de l'économie non pétrolière.

de gestion des actifs et des passifs. Compte tenu des perspectives actuelles, les autorités seraient en mesure de rembourser les avances statutaires de la BEAC d'ici à 2014, comme elles y sont tenues, et durant cette période, accumuler une épargne d'environ 12 % du PIB non pétrolier. Ceci protégerait le trésor contre un choc négatif des prix pétroliers comparable à celui qui s'est produit en 2009, et donnerait du temps pour ajuster l'orientation de la politique budgétaire en fonction des besoins. Les services du FMI ont donc encouragé les autorités à s'accorder avec la BEAC sur une stratégie de gestion des actifs et des passifs afin d'accroître le rendement attendu des investissements financiers du Tchad, sans compromettre leur sécurité. Par ailleurs, les services du FMI ont encouragé les autorités à continuer de respecter les règles de la CEMAC sur le rapatriement des recettes en devises et à soutenir le programme de renforcement des sauvegardes de la BEAC.

24. Le gouvernement ayant déjà pris à sa charge des obligations et des risques importants dans le cadre de la raffinerie créée en coentreprise avec CNPC, les services du FMI ont recommandé que les autorités commandent des études de faisabilité et d'impact économique sur les grands projets d'infrastructure envisagés (chemin de fer et aéroport) et — si ces projets étaient jugés solides et approuvés — recourent aux ressources concessionnelles pour leur financement.

Même s'ils sont jugés économiquement solides, en raison de leur ampleur et de leurs conséquences sur la viabilité de la dette, il conviendra d'inclure ces projets dans le cadre budgétaire à moyen terme des autorités au lieu de les considérer comme des ajouts (encadré 4).

Encadré 4. Tchad : Viabilité de la dette

L'évaluation par les services du FMI de la vulnérabilité de la dette du Tchad et de son risque de surendettement, qui reste modéré, n'a pas changé depuis l'analyse de viabilité de la dette de 2010. Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État restent bien inférieurs aux seuils indicatifs jusqu'à l'horizon des projections. Le taux d'accumulation de la dette en 2010 (variation en glissement annuel du ratio de la valeur actuelle de la dette au PIB) reste inférieur aux projections car les autorités n'ont tiré qu'environ les deux tiers du prêt budgétaire non concessionnel.

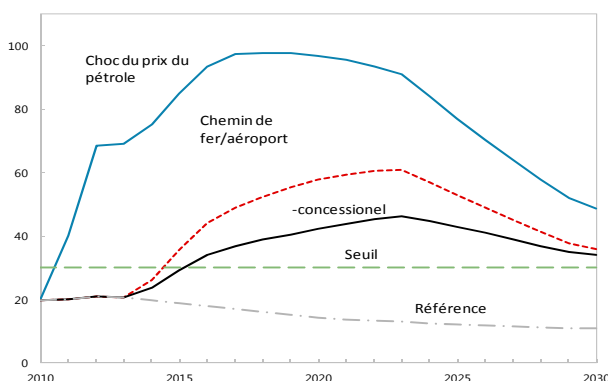
De nouveaux emprunts non concessionnels pour financer de grands projets pourraient compromettre la viabilité. Dans le scénario chemin de fer/aéroport, les autorités empruntent 8,5 milliards de dollars EU pour financer les projets envisagés avec un élément dons de 65 et 33 % (selon que le prêt est concessionnel ou non concessionnel, respectivement). On ne suppose aucune accélération de la croissance. Dans ces deux types de conditions, la trajectoire de la dette va au-delà du seuil de 30 % du PIB en 2015 et atteint un pic en 2023 ce qui signifie que le risque de surendettement est plus élevé.

Cette analyse tend à démontrer que même en cas de financement concessionnel, ces grands projets présentent un risque pour la viabilité de la dette et que leurs avantages doivent être évalués par rapport aux autres dépenses prioritaires.

Par ailleurs, les perspectives de viabilité de la dette du Tchad demeurent très vulnérables à un choc de prix du pétrole. Dans ce scénario, dans lequel la croissance des exportations ralentit par rapport à une baisse de deux écarts types du prix du pétrole, la dette suivrait une trajectoire qui dépasse la plupart des indicateurs d'endettement, sans redescendre, ce qui signifie que le risque de surendettement est plus élevé.

Un allègement de la dette au point d'achèvement de l'Initiative PPTE réduirait de moitié la dette extérieure du Tchad. La dette admissible à l'allègement au titre de l'Initiative PPTE renforcée et de l'IADM atteint près de 1 milliard de dollars EU en termes nominaux et son annulation permettrait d'économiser 40 millions de dollars EU par an sur le service de la dette.

Valeur actuelle de la dette extérieure contractée et garantie par l'État



Avis des autorités

25. Les autorités pensent comme les services du FMI qu'une forte baisse des recettes pétrolières constitue le risque principal, et leur projet de cadre budgétaire à moyen terme (jusqu'à la fin de 2014) prévoit un ajustement budgétaire analogue à celui envisagé dans le scénario élaboré par les services du FMI (tableau texte 1). Le scénario à moyen terme dressé par les autorités prévoit un ajustement vers un déficit primaire hors pétrole soutenable ; mais les autorités prennent pour hypothèse une situation budgétaire bien meilleure à la fin de 2011 (en déficit primaire hors pétrole) qui permet davantage d'investissements sur ressources intérieures à moyen terme. Par ailleurs, elles partagent les préoccupations des services du FMI sur la capacité d'absorption limitée. Leur scénario suppose que les investissements publics marquent le pas et que les procédures de passation des marchés et le contrôle des projets s'amélioreront, étant

donné que les deux mesures visent à alléger les pressions sur la capacité d'absorption. Enfin, les autorités considèrent que l'amélioration continue de la sécurité est fondamentale pour dégager un espace budgétaire pour les investissements publics et d'autres dépenses en faveur du développement.

26. Les autorités prévoient que les réformes en cours des administrations fiscales et douanières vont faire augmenter les recettes non pétrolières. Il est à noter que le nouveau système de données douanières et de traitement des paiements (SYDONIA) a déjà commencé à améliorer les recettes douanières. Les autorités espèrent également que des progrès pourront être accomplis dans l'élimination des exonérations fiscales arbitraires, qui ont réduit les recettes fiscales non pétrolières au début de 2011.

Tableau Text 1. Tchad: Cadre budgétaire à moyen terme, 2011-14

	2011	2012	2013	2014	2011-14 ¹
(En pourcentage du PIB non pétrolier : sauf indication contraire)					
Cadre budgétaire à moyen terme des autorités					
Recettes	34.4	45.9	36.5	35.6	1.2
Pétrolières ²	21.0	31.4	20.8	19.4	-1.5
Non pétrolières	13.4	14.5	15.7	16.1	2.7
<i>Dont : revenu des intérêts</i>
Dépenses	39.4	36.3	35.2	33.8	-5.6
Courantes	22.2	19.3	18.6	18.0	-4.3
<i>Dont : Interêts</i>	0.7	0.7	0.5	0.5	-0.2
Exceptionnelles de sécurité	2.4	1.0	0.6	0.0	-2.4
Investissements	17.2	17.0	16.6	15.9	-1.3
Financés sur l'intérieur	12.6	12.8	12.5	11.9	-0.7
Financés sur l'extérieur	4.5	4.2	4.1	3.9	-0.6
Solde primaire non pétrolier (dons exclus ; base engagement)	-20.8	-16.9	-14.9	-13.3	7.5
Solde global (dons exclus ; base engagements)	-5.0	9.6	1.3	1.7	6.7
Solde global (dons exclus ; base caisse)	-7.2	6.5	0.8	1.7	8.9
Scénario budgétaire à moyen terme des services du FMI					
Recettes	44.0	38.0	34.1	33.1	-10.8
Pétrolières ²	33.4	26.3	21.9	20.7	-12.7
Non pétrolières	10.6	11.7	12.2	12.5	1.9
<i>Dont : revenu des intérêts</i>	0.0	0.4	0.5	0.5	0.5
Dépenses	42.1	36.1	35.7	34.1	-8.0
Courantes	25.0	20.1	20.2	19.1	-5.9
<i>Dont : Interêts</i>	0.8	0.6	0.6	0.6	-0.2
Exceptionnelles de sécurité	5.3	1.6	1.0	0.6	-4.7
Investissements	17.2	16.0	15.5	15.0	-2.2
Financés sur l'intérieur	12.6	11.0	10.5	10.0	-2.6
Financés sur l'extérieur	4.5	5.0	5.0	5.0	0.5
Solde primaire non pétrolier (dons exclus ; base engagements)	-26.2	-19.2	-18.4	-16.6	9.6
Solde global (dons exclus ; base engagements)	1.8	1.9	-1.6	-1.0	-2.8
Solde global (dons exclus ; base caisse)	3.9	0.7	-1.3	-1.0	-4.9
<i>Pour mémoire :</i>					
Dépôts dans les banques (principalement BEAC)	8.6	11.3	11.7	12.0	3.4
PIB nominal nonpétrolier (milliards de FCFA)	2,912	3,128	3,357	3,604	...

Sources: Autorités tchadiennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Variation cumulée.² En 2012, les autorités attendent un paiement de redevances de la CNPC.³ Scénario des services du FMI.

V. LE SECTEUR FINANCIER ET LE CLIMAT DES AFFAIRES

Le système financier du Tchad est sous-développé et très exposé au secteur public, tandis que les chefs d'entreprise locaux continuent de se heurter à des contraintes de crédit et affrontent un climat des affaires globalement défavorable. Des réformes fiscales propices aux entreprises et d'autres réformes des politiques publiques pourraient avoir beaucoup d'effets sur la croissance des secteurs non pétroliers.

Contexte

27. Comparé à d'autres pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu, au Tchad, la monétisation est faible et le crédit au secteur privé réduit. Le secteur financier est sous-développé avec huit banques commerciales, deux compagnies d'assurance et deux fonds de pension. Les transactions interbancaires sont réduites au minimum et il n'existe aucun marché liquide établi pour la dette publique. Les banques n'ont pas été directement touchées par la crise financière mondiale, mais sont très exposées au secteur public et sont donc très vulnérables à la volatilité des cours du pétrole. Les banques privées étrangères sont bien capitalisées, ce qui n'est pas le cas des banques nationales, dont toutes possèdent une part importante de capitaux publics. Les banques dans lesquelles l'État occupe une position prédominante manquent de capitaux, ce qui a d'énormes conséquences sur l'indicateur du ratio de solvabilité du secteur bancaire dans son ensemble (tableau texte 2).

28. Le Tchad est mal situé dans les classements internationaux de la qualité du climat des affaires¹². Des droits de propriété mal respectés, un système judiciaire inefficace, des services de télécommunications et d'électricité coûteux et inefficaces, un manque de main-d'œuvre qualifiée, des obstacles administratifs et financiers qui empêchent la création d'entreprises dans les règles et des arriérés persistants de l'État aux fournisseurs sont autant d'obstacles aux échanges et aux investissements du secteur privé. Le système fiscal fait peser des contraintes inutiles sur les entreprises du secteur formel, avec un taux marginal d'impôt sur les sociétés élevé et une multitude d'impôts vexatoires et de redevances qui augmentent le coût de la discipline fiscale.

¹² Le Tchad est classé en dernière position (183^e) en 2010 et 2011 pour l'indice « [Doing Business](#) » de la SFI et l'[indice mondial de compétitivité](#) 2010-11 du Forum économique mondial. Il se situe près du bas du classement de l'indice sur la perception de la corruption (171^e sur 178) de Transparency International.

Tableau Text 2. Tchad: Indicateurs de solidité financière, 2007–10¹				
	2007	2008	2009	2010
	(Ratios en pourcentage; sauf indication contraire)			
Ratio de solvabilité				
Capital réglementaire/actifs pondérés par le risque	11.1	13.3	12.1	6.7
Qualité des actifs				
Prêts non productifs bruts/prêts bancaires bruts	11.2	8.0	10.4	12.1
Provisions/prêts non productifs	84.4	70.2	64.6	73.5
Prêts non productifs nets/prêts bancaires bruts	1.7	2.4	3.7	3.2
Rentabilité²				
Rendement des investissements	2.7	3.9	1.3	3.7
Retour sur fonds propres	26.3	36.4	11.4	39.4
Liquidité				
Actifs liquides/total actifs	28.3	23.9	19.9	24.5
Actifs liquides/dépôt à vue	66.3	82.4	85.2	73.8
Notation des banques (nombre de banques notées)				
Solide ou bonne	6	4	4	3
Fragile	0	1	1	1
Critique	0	1	1	2
Non notée	1	1	2	2
Total	7	7	8	8
Sources: BEAC/COBAC.				
¹ Basé sur les bilans révisés et actualisés des banques et sur les déclarations réglementaires soumises à la mission du PESF de 2011.				
² Avant impôts.				

Avis des services du FMI¹³

29. S'agissant de la stabilité bancaire, les services du FMI ont recommandé que les autorités cherchent de nouveaux capitaux privés pour les banques dans lesquelles l'État occupe une position prédominante ; collaborent avec les autres pays membres de la CEMAC pour renforcer le cadre juridique de l'organe régional de contrôle (COBAC) et les pouvoirs des bureaux nationaux, afin d'intervenir dans les banques en difficulté, et harmonisent le plafonnement des positions vis-à-vis d'un même emprunteur avec les normes internationales¹⁴. Dans le même temps, les services du FMI ont recommandé que les banques tchadiennes renforcent leurs propres procédures de gestion des risques, afin de surveiller la concentration des portefeuilles. Les plus fortes expositions des banques à un même emprunteur dépassent largement la limite régionale qui, à 45 % du capital, est déjà supérieure aux pratiques optimales au niveau international.

30. Pour favoriser le développement du secteur financier, les services du FMI ont encouragé les autorités à émettre des instruments de la dette publique sur le marché régional des titres d'État. Encouragées par l'exemple du Cameroun, en

¹³ Les avis et les recommandations des services du FMI sur les questions relatives au secteur financier s'inspirent des observations formulées par la mission PESF de la Banque mondiale et du FMI qui a eu lieu simultanément.

¹⁴ Cette année, le Tchad présidera plusieurs conseils importants de la CEMAC et les services du FMI ont encouragé les autorités à saisir cette occasion pour accélérer le renforcement des grandes institutions régionales, la banque centrale (BEAC) et l'autorité de réglementation prudentielle le (COBAC).

juillet, les autorités ont clos, comme prévu, la vente de plus de 100 milliards de FCFA d'obligations sur cinq ans avec un coupon de 6 %. Soixante-trois pour cent des obligations émises ont été achetées par des résidents tchadiens. Les deux tiers ont été achetés par des banques, locales et régionales. Les services du FMI pensent cependant qu'il serait plus efficace d'émettre régulièrement des titres à court terme qui seraient prévisibles, plutôt que des placements occasionnels de bons d'épargne à long terme. Compte tenu des engagements de dépenses de l'État et des flux de revenus pétroliers qui suivent un schéma clairement trimestriel, une bonne gestion de la trésorerie exige un mécanisme de financement à court terme pour répondre aux besoins mensuels de paiement et éviterait d'accumuler des arriérés intérieurs. Il présenterait également des avantages sur le plan de la gestion de la dette et du développement du secteur financier.

31. S'agissant du climat des affaires de façon plus générale, les services du FMI ont attiré l'attention sur des mesures fiscales et réglementaires qui pourraient être mises en œuvre rapidement, à partir de l'assistance technique déjà reçue. Les mesures fiscales suivantes ont été recommandées : (i) ramener le taux d'impôt sur les sociétés de 40 à 35 % ; (ii) éliminer divers prélèvements parafiscaux et administratifs, notamment ceux collectés par les ministères et d'autres administrations et (iii) supprimer, ou au moins réduire, le taux minimal d'impôt sur les sociétés, le faisant passer de 1,5 % à 1 %. Les mesures réglementaires suivantes ont été recommandées : (i) supprimer les obstacles administratifs inutiles à la création des entreprises dans les règles, (ii) mettre en place un guichet unique offrant des services aux

entreprises et (iii) maintenir un cadre de dialogue permanent et régulier entre les entreprises et les pouvoirs publics.

Avis des autorités

32. Les autorités se sont félicitées que l'équipe du Programme d'évaluation du secteur financier ait porté une attention approfondie au secteur financier du Tchad.

Dans leurs premières réactions, les autorités ont exprimé des doutes sur l'efficacité des signaux du marché et sur la capacité du secteur privé à fournir des financements aux entreprises et aux ménages dans le contexte d'un pays à faible revenu. Les autorités continuent de privilégier des institutions financières à vocation spécialisée et de tenir à ce que l'État joue un rôle comme actionnaire

des banques. Elles prennent cependant note de l'appel à collaborer avec d'autres pays membres de la CEMAC pour renforcer les capacités et l'indépendance de l'organe régional de contrôle.

33. S'agissant des mesures fiscales proposées, les autorités ont marqué leur accord avec l'essentiel des suggestions des services du FMI. Elles ont indiqué (i) qu'une réduction, accompagnée d'une harmonisation au niveau de la CEMAC, de l'impôt sur les sociétés, est extrêmement urgente ; (ii) que l'élimination des prélèvements parafiscaux et administratifs sera examinée à très court terme au niveau gouvernemental et (iii) qu'une réduction du taux minimal de l'impôt sur les sociétés sera examinée à moyen terme, principalement pour des raisons de recettes.

VI. RETOUR À UNE TRAJECTOIRE D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Les autorités tiennent à mettre à profit le renouvellement du mandat politique du gouvernement pour entamer de nouvelles discussions sur le programme avec le FMI et la Banque mondiale en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE le plus rapidement possible.

Contexte

34. Le Tchad a atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée en mai 2001, mais n'a pas été en mesure de mener à bien une revue dans le cadre d'un accord financier avec le FMI depuis 2004. Un programme financé par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) (2005) et un programme de référence (2009) ont rapidement dérapé à cause de dépassements budgétaires. Des discussions sur un éventuel programme de référence (PR) pour 2010 n'ont

pas porté leurs fruits. À la conclusion des consultations au titre de l'article IV de l'année dernière, les administrateurs ont noté que l'amélioration de la politique budgétaire et de la gestion des finances publiques ouvrirait la voie à un accord sur un programme de référence.

35. Les autorités ont cherché à conclure un accord avec les services du FMI et de la Banque mondiale sur des politiques qui pourraient être appuyées par un programme de référence, pouvant ouvrir la voie à un programme dans le cadre de la

Facilité élargie de crédit (FEC), et à un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE. Elles prévoient par ailleurs d'organiser un forum sur les politiques économiques à la fin de 2011, avec la participation de parties prenantes très variées, afin d'étudier des idées qui pourraient contribuer à mettre à jour la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

Avis des services du FMI

36. Les services du FMI collaborent avec les autorités tchadiennes pour mettre en place les politiques nécessaires à la stabilité macroéconomique et à la croissance et qui pourraient être appuyées dans le cadre d'un programme de référence. Les mesures suivantes ont été convenues en vue d'adopter un PR : (i) adopter un collectif budgétaire afin de régulariser les dépenses extrabudgétaires engagées au premier semestre de 2011 ; (ii) revenir à la trajectoire de déficit primaire hors pétrole trimestriel prévue dans la loi de finances 2011 initiale pendant le reste de

l'année, tout en faisant en sorte que des allocations budgétaires soient effectivement consacrées aux secteurs sociaux (santé et éducation) ; et (iii) éviter les procédures de dépenses avant ordonnancement (DAO) pour les dépenses qui ne sont pas couvertes au préalable par des crédits budgétaires ou qui ne constituent pas de véritables urgences.¹⁵

Avis des autorités

37. Les autorités ont recommandé d'accélérer le scénario de l'initiative PPTE, en tenant compte du fait que le Tchad sort d'un conflit et que des progrès dans la politique économique ont été enregistrés depuis que la paix a été rétablie. De plus, les autorités comprennent qu'il est avantageux de collaborer plus étroitement avec les services du FMI et de la Banque mondiale pour élaborer leur stratégie de croissance à long terme et établir en conséquence les grands projets d'infrastructures financés sur ressources extérieures qui sont prévus.

VII. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

38. La hausse des cours du pétrole a atténué les contraintes de financement à court terme dégageant un espace budgétaire additionnel pour des dépenses en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Une poursuite des investissements dans le secteur pétrolier, conjuguée à un redressement remarquable de l'agriculture (qui a protégé le Tchad contre la pression internationale des prix des produits alimentaires), a entraîné une forte croissance en 2010.

39. De nouveaux projets industriels de raffinage de pétrole et de production d'électricité et de ciment vont consolider la

croissance à moyen terme et contribuer à réduire le coût des investissements publics et privés. Mais ces nouvelles entreprises (essentiellement publiques) doivent fonctionner sur une base financière saine et ne pas dépendre de l'aide financière de l'État.

40. Pour assurer une croissance durable et exploiter efficacement ses ressources, le Tchad devrait rationaliser sa politique

¹⁵ Les services du FMI ont également fait observer que pour assurer le suivi d'un programme de référence, il faudrait publier des comptes budgétaires mensuels complets et à jour et rapprocher les données sur le crédit net à l'État avec la situation monétaire.

budgetaire et améliorer l'exécution du budget. En s'appuyant sur les mesures qui ont déjà été prises pour améliorer la préparation du budget, renforcer les procédures de passation des marchés et réduire les dépenses extrabudgétaires, les autorités doivent prendre des mesures énergiques pour améliorer la gestion des finances publiques et s'attaquer à la déperdition des recettes non pétrolières, en particulier au niveau des douanes. Il est également important que les autorités mènent à bien les projets visant à apurer les arriérés intérieurs et continuer d'assurer le service de la dette intérieure.

41. Les services du FMI félicitent les autorités d'avoir mis au point une approche systématique de la programmation budgétaire à moyen terme. Cependant, à moyen terme, il faut s'attacher davantage à créer une épargne de sécurité contre les chocs des prix pétroliers, lisser les dépenses (en particulier les dépenses d'investissement) pour assurer la viabilité des finances publiques, et prendre en charge de façon adéquate les dépenses sociales récurrentes (personnel, équipement et entretien des écoles et des centres de santé par exemple).

42. Il faut reconsidérer la politique d'investissements publics pour assurer la stabilité macroéconomique et une croissance durable. Le programme d'investissements doit être calibré pour réduire la pression sur les salaires, les prix et la position extérieure. Ceci contribuerait également à éviter les pressions en vue de contracter des emprunts non concessionnels, qui risqueraient de compromettre la viabilité de la dette, réduire l'accès du Tchad aux ressources concessionnelles, et peut-être retarder le franchissement par le Tchad du

point d'achèvement de l'initiative PPTE. Si l'on veut éviter que l'exécution du programme d'investissements publics s'interrompe brusquement, une partie des dépenses d'investissement doit être subordonnée à la réalisation de prévisions de recettes pétrolières ou non pétrolières optimistes.

43. Le secteur privé doit être en mesure de fonctionner plus librement afin de contribuer à la croissance, à la diversification de l'économie et à la création d'emplois. La mise en place d'un guichet unique pour les investisseurs constitue une priorité. Il faut compléter les mesures réglementaires visant à améliorer le climat des affaires par des mesures de politique fiscale afin de renforcer les incitations aux investissements privés et d'encourager la discipline.

44. Le gouvernement doit prendre des mesures pour permettre au Tchad de profiter de la conjoncture favorable aux exportations de coton sur les marchés internationaux. Pour cela, il est essentiel de restructurer en profondeur Cotontchad, et que le secteur privé participe davantage à la filière cotonnière afin qu'il devienne une source de croissance, de développement rural et de réduction de la pauvreté.

45. Le Tchad pourrait jouer un rôle moteur dans le développement du marché monétaire régional en émettant régulièrement des bons du Trésor à court terme, dès que cela sera techniquement possible. Ceci permettrait à l'État de mieux réguler la liquidité, réduirait les délais de paiement et contribuera au développement du secteur financier en donnant à toute la région CEMAC une indication de marché claire sur un point sur la courbe des

rendements. La participation de l'État dans l'actionnariat et la gestion des banques est excessive et il serait salubre que de nouveaux partenaires privés apportent des capitaux.

46. Les services du FMI sont déterminés à donner suite à l'intérêt que les autorités ont de nouveau manifesté pour un programme de référence, qui pourrait ouvrir la voie vers un programme dans le cadre de la FEC et vers le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Il faut bien préparer ce nouveau départ pour garantir le succès du programme. C'est pourquoi les services du FMI se sont félicités

que soit proposée la tenue d'une conférence sur la politique économique et prévoient d'y participer, avec d'autres partenaires de développement internationaux, afin d'aider à formuler des politiques économiques qui pourraient être appuyées par un programme de référence, suivi par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

47. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Tchad se tiennent selon le cycle normal de 12 mois, conformément aux dispositions de la décision sur les cycles de consultations au titre de l'article IV.

Tableau 1. Tchad: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2009–16¹

	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
	Est.	Proj. ¹	Est.	Proj. ¹	Rév. Proj.	Projections				
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)										
Économie réelle										
PIB à prix constants	-1.2	4.3	13.0	3.9	3.1	7.4	3.2	3.2	3.3	3.5
PIB pétrolier	-5.1	2.1	6.4	-2.2	-1.8	10.4	-4.9	-4.4	-4.5	-3.9
PIB non pétrolier	0.1	4.9	16.8	5.5	3.6	6.0	5.3	5.0	5.0	5.0
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	-2.1	6.0	-2.1	3.0	2.0	5.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Prix du pétrole										
WEO (\$Eu/baril)	61.8	78.3	79.0	82.5	106.3	105.3	101.8	99.5	98.8	98.5
Prix tchadien (\$Eu/baril) ²	55.5	68.3	73.6	72.5	99.8	98.8	95.3	93.0	92.3	92.0
Production pétrolière (en millions de barils)	43.6	44.0	44.7	43.0	44.2	46.8	44.4	42.2	40.1	38.1
Taux de change du FCFA pour 1\$EU (moyenne période)	471.0	...	494.4
Monnaie et crédit ³										
Avoirs extérieurs nets	-71.1	-0.7	13.6	14.4	42.1	25.1
Avoirs intérieurs nets	67.1	20.7	11.8	-5.2	-29.4	-16.0
<i>Dont</i> : créances nettes sur l'administration centrale	68.3	16.1	5.0	-8.3	-33.1	-19.6
<i>Dont</i> : crédit au secteur privé	5.3	4.6	8.4	3.6	3.7	3.6
Monnaie au sens large	-4.0	20.0	25.4	9.2	12.7	9.1
Vitesse de circulation du revenu (PIB non pétrolier/monnaie au sens large)	4.5	4.1	4.3	4.1	4.3	4.3
Secteur extérieur (valorisé en FCFA)										
Exportations de biens et de services, f.à.b.	-27.5	21.2	37.2	3.4	29.0	-3.6	-4.6	-3.1	-1.8	-1.3
Importations de biens et de services, f. à.b.	20.5	14.1	46.3	-5.6	-13.9	-27.3	-3.3	-0.1	-3.3	-3.4
Volume des exportations	-7.9	-8.3	-4.9	-3.3	1.0	-3.4	-3.7	-3.6	-3.6	-3.5
Volume des importations	27.5	16.8	49.9	-17.0	-10.2	-21.7	-7.8	-4.0	-5.5	-5.4
Termes de l'échange	-44.9	24.9	41.6	4.0	24.0	0.2	-1.5	0.0	1.5	1.9
Compte courant, y compris transferts officiels (% PIB)	-18.3	-33.1	-34.6	-26.1	-23.9	-16.9	-11.7	-11.0	-10.1	-9.7
Balance des paiements globale (% du PIB)	-10.6	0.5	0.8	2.4	5.5	3.6	0.8	0.3	0.3	0.0
Dette extérieure (% PIB)	23.0	27.4	25.0	27.8	23.8	23.8	23.2	22.2	21.3	20.2
VAN de la dette extérieure (% exportations de B&S)	39.7	52.3	43.9	57.1	38.4	41.7	51.3	54.6	57.1	58.5
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)										
Finances de l'État										
Recettes	25.2	37.2	38.7	34.7	44.0	38.0	34.1	33.1	30.6	28.6
<i>Dont</i> : non pétrolières	12.0	12.0	12.5	12.9	10.6	11.7	12.2	12.5	12.7	13.1
Dépenses	46.1	49.7	49.9	36.3	42.1	36.1	35.7	34.1	32.8	32.4
Courantes	29.7	33.5	29.6	22.6	25.0	20.1	20.2	19.1	18.3	17.9
D'investissement	16.5	16.2	20.2	13.8	17.2	16.0	15.5	15.0	14.5	14.5
Solde primaire non pétrolier (base engagements, dons excl.) ⁴	-28.1	-31.8	-31.2	-17.7	-26.2	-19.2	-18.4	-16.6	-15.1	-14.3
Solde budgétaire globale (base caisse, dons excl.)	-20.8	-10.6	-9.3	-1.0	3.9	0.7	-1.3	-1.0	-2.1	-3.5
Dette totale (% PIB) ⁵	30.5	34.2	32.6	32.4	29.5	27.9	27.8	25.8	24.5	24.6
<i>Dont</i> : dette intérieure	7.5	6.8	7.6	4.6	5.7	4.1	4.6	3.5	3.1	4.4
(en pourcentage du PIB)										
Investissements et épargne										
Investissements	36.9	36.8	37.9	34.7	28.9	19.7	18.9	18.0	18.0	18.2
Publics	8.8	10.2	12.3	8.8	11.2	11.0	11.1	11.1	11.0	11.3
Secteur privé	28.1	25.6	25.6	24.9	17.8	8.7	7.8	6.9	7.1	7.0
<i>Dont</i> : secteur pétrolier	11.4	24.0	21.2	17.1	13.0	3.7	2.6	1.5	1.5	1.3
Épargne	18.6	3.7	3.3	8.6	5.1	2.8	7.3	7.0	7.9	8.5
Publique	0.6	3.9	7.2	9.4	14.2	14.7	12.5	12.9	12.0	11.1
Secteur privé	18.0	-0.2	-3.9	-0.8	-9.1	-11.9	-5.2	-5.9	-4.0	-2.6
Pour mémoire:										
PIB nominal (milliards de FCFA)	3,344	3,758	4,230	4,032	4,476	4,537	4,689	4,890	5,119	5,369
<i>Dont</i> : PIB non pétrolier	2,138	2,369	2,584	2,587	2,912	3,128	3,357	3,604	3,875	4,171

Sources: autorités tchadiennes et estimations et projections des services FMI.

¹ Rapport pays FMI No. 10/196; Tchad--Rapport des services du FMI sur des consultations de 2010 au titre de l'article IV.² Le prix du pétrole tchadien est le prix du WEO moins la décote au titre de la qualité.³ Variation en pourcentage du stock de la monnaie au sens large au début de la période.⁴ À savoir les recettes totales non compris les dons les recettes pétrolières, moins le total des dépenses, paiements d'intérêts nets et les investissements financés sur l'extérieur.⁵ Administration centrale

Tableau 2. Tchad: PIB par secteur, 2009–16
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)

	Pondéré ¹	2009		2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
		Est.	Proj. ²	Est.	Proj. ²	Rév. Proj.	Projections					
Secteur primaire	41.2	-6.0	5.3	19.7	2.0	-4.8	4.8	-0.3	-0.1	0.2	0.5	
Agriculture	8.5	-11.5	18.7	85.0	9.0	-15.4	5.1	4.8	4.7	4.7	4.9	
Cultures vivrières	8.2	-8.3	18.0	85.3	8.3	-16.3	5.0	4.8	4.7	4.7	5.0	
Cultures industrielles	0.4	-51.2	31.8	78.0	20.6	7.3	7.4	5.1	4.7	4.7	3.0	
Bétail	9.0	-1.8	2.8	1.5	2.8	2.5	2.3	2.9	3.2	3.2	3	
Pêche et foresterie	2.0	5.8	4.4	7.0	4.4	2.5	2.3	2.9	3.2	3.2	3.2	
Production pétrolière	21.6	-6.3	0.8	2.7	-2.2	-1.1	5.8	-5.1	-5.0	-5.0	-4.9	
Secteur secondaire	10.7	1.4	-0.3	4.6	6.1	25.1	20.3	8.5	6.1	5.3	5.5	
Industrie manufacturière ³	2.3	-9.7	-27.5	-10.5	19.5	20.0	33.0	16.8	12.0	8.0	8.0	
<i>Dont: traitement du coton</i>	0.8	-33.8	-59.0	-49.6	35.0	60.9	27.3	25.0	12.0	12.0	12.0	
Artisanat	4.7	5.0	3.5	5.3	3.5	10.8	7.2	3.8	4.3	4.3	4.3	
Électricité et eau ⁴	0.8	8.7	6.0	14.5	8.0	14.4	38.5	40.5	9.3	9.3	7.3	
Bâtiments et travaux publics	2.9	3.4	8.0	12.4	4.5	-2.1	1.0	5.0	6.0	6.0	5.5	
<i>Dont: construction pétrolière</i>	1.1	18.2	25.5	76.9	-1.3	-45.8	-73.4	-38.9	3.2	-12.8	51.0	
Secteur tertiaire	44.4	2.8	4.6	8.8	5.0	7.0	5.2	4.5	4.9	5.1	5.1	
Commerce, transports et télécommunications une	20.8	-0.6	4.4	16.6	6.6	6.9	5.0	6.1	6.1	6.1	6.2	
Commerce	18.2	-0.5	4.1	17.7	6.5	4.9	4.5	5.8	5.8	5.8	5.8	
Transports et télécommunications	2.6	-1.6	6.0	8.9	7.5	21.5	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	
Administrations publiques	15.5	11.7	5.7	0.2	3.0	5.5	5.2	1.3	3.0	3.0	3.0	
Autres	8.1	-3.3	3.6	5.7	3.6	10.4	6.0	5.7	4.7	5.7	5.7	
PIB non pétrolier (production pétrolière et invest.excl.)	77.3	0.1	4.9	16.8	5.5	3.6	6.0	5.3	5.0	5.0	5.0	
PIB du secteur pétrolier (invest. dans le secteur pétrolier)	22.7	-5.1	2.1	6.4	-2.2	-1.8	10.4	-4.9	-4.4	-4.5	-3.9	
Total PIB	100.0	-1.2	4.3	13.0	3.9	3.1	7.4	3.2	3.2	3.3	3.5	

Sources: autorités tchadiennes et estimations et projections des services FMI.

¹ Part du PIB de 2009.

² Rapport pays du FMI No. 10/196; Tchad-- Rapport des services FMI sur des consultations de 2010 au titre de l'article IV.

³ L'industrie manufacturière inclut une nouvelle raffinerie de de pétrole dont la production commencera en 2011.

⁴ L'électricité et l'eau incluent une nouvelle centrale qui commencera à fonctionner en 2012.

Tableau 3. Tchad: Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–16
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
	Est.	Proj. ¹	Est.	Budget	Proj.	Projections				
Recettes	540	882	1,000	1,001	1,280	1,189	1,145	1,194	1,187	1,194
Pétrolières	284	599	676	611	973	823	735	745	695	648
Non pétrolières	256	283	324	391	308	366	409	449	492	546
Fiscales	239	269	313	371	288	336	371	407	445	494
Non fiscales	16	15	11	20	19	30	38	42	47	51
Dépenses	987	1,176	1,289	1,147	1,227	1,129	1,197	1,229	1,270	1,350
Courantes	634	793	766	648	727	628	677	688	708	745
Traitements et salaires	201	212	216	260	263	299	326	347	370	395
Biens et services	110	95	111	109	79	153	179	187	195	211
Transfers et subventions	302	467	411	259	362	156	151	133	122	116
Intérêts	21	19	29	20	23	19	21	21	20	22
Intérieurs	5	8	14	10	13	9	10	9	8	9
Extérieurs	16	11	16	10	10	10	11	12	12	13
Investissements	353	384	522	499	500	500	520	541	562	605
Financés sur l'intérieur	242	264	392	368	368	344	352	360	368	396
Financés sur l'extérieur	111	120	130	132	132	156	168	180	194	209
Solde primaire non pétrolier (dons excl., base engag.) ²	-601	-754	-805	-604	-764	-600	-617	-599	-586	-597
Solde global (dons incl., base engagements)	-447	-294	-288	-146	54	60	-52	-35	-83	-156
Paiements des arriérés ³	-83	-110	-159	0	-142	-202	-163	-171	-170	-171
En instance de paiement ⁴	85	154	142	19	202	163	171	170	171	181
Erreurs et omissions	2	...	64
Solde global (dons excl., base caisse)	-444	-251	-241	-127	113	22	-45	-35	-82	-146
Financement	444	251	241	127	-113	-22	45	35	82	146
Financement intérieur	327	24	60	28	-212	-146	-66	-85	-51	0
Financement bancaire	328	77	50	15	-198	-132	-52	-70	-58	-41
Banque centrale (BEAC)	327	76	49	23	-190	-148	-81	-83	-80	-77
Dépôts ("+" = tirage)	211	57	-23	69	-145	-105	-38	-41	-39	-77
Avances (net)	120	25	76	-42	-42	-42	-42	-42	-42	0
FMI (remboursement)	-4	-5	-4	-4	-4	-2	-1	-1	0	0
Banques commerciales	0	0	0	-8	-7	16	29	13	23	36
Financement non bancaire (net)	-1	-73	0	-14	-14	-14	-14	-15	7	42
Privatisation	1	20	10	27	0	0	0	0	0	0
Financement sur l'extérieur	117	227	181	98	98	124	111	120	133	146
Dons	115	87	69	80	80	108	116	125	134	144
Soutien budgétaire	35	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Projet	80	87	69	80	80	108	116	125	134	144
Prêts (net)	1	139	112	18	18	16	-5	-5	-1	2
Décaissements	30	174	157	51	51	48	52	55	60	64
Amortissement	-29	-35	-45	-33	-33	-32	-56	-60	-61	-63
<i>Pour mémoire:</i>										
PIB non pétrolier	2,138	2,369	2,584	2,913	2,912	3,128	3,357	3,604	3,875	4,171
Dépôts bancaires (principalement BEAC)	82	24	105	36	250	354	392	433	471	549
Avances statutaires de la BEAC	142	166	209	166	166	125	83	42	0	0

Sources: autorités tchadiennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport pays FMI No. 10/196; Tchad-- Rapport des services FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV.

² À savoir les recettes totales, dons et recettes pétrolières exclus, moins total dépenses, paiements nets d'intérêt et invest. financé sur l'extérieur exclus.

³ Avant 2011, cela reflète l'apurement des arriérés des périodes précédentes. À partir de 2011, cela suppose que les paiements en instance de l'année précédente sont apurés.

⁴ Différence entre les dépenses engagées et payées.

Tableau 3a. Tchad: Opérations de l'administration centrale, 2009-16¹
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2009		2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
	Est.	Proj.	Est.	Budget	Proj.	Projections					
Recettes	655	970	1,069	1,082	1,361	1,297	1,261	1,319	1,321	1,338	
Impôts	433	689	781	787	1,002	940	916	968	970	983	
<i>Dont: impôt sur le revenu lié aux activités pétrolières</i>	194	420	469	416	714	604	545	561	525	489	
Dons	115	87	69	80	80	108	116	125	134	144	
Autres recettes	107	194	219	214	278	249	229	226	217	211	
<i>Donts : intérêts</i>	1	0	0	0	0	12	18	20	22	24	
<i>Dont: redevances (recettes pétrolières)</i>	90	179	208	195	259	219	191	184	170	160	
Dépenses	987	1,176	1,289	1,147	1,227	1,129	1,197	1,229	1,270	1,350	
Charges	634	793	766	648	727	628	677	688	708	745	
Rémunération des employés	201	212	216	260	263	299	326	347	370	395	
Utilisation de biens et de services	110	95	111	109	79	153	179	187	195	211	
Intérêts	21	19	29	20	23	19	21	21	20	22	
Aux non-résidents	16	11	16	10	10	10	11	12	12	13	
Aux résidents autres que les admin. publiques	5	8	14	10	13	9	10	9	8	9	
Subventions	16	32	29	31	31	16	17	17	18	17	
Dons	93	183	162	177	177	90	99	96	100	99	
Autres frais	193	252	220	51	154	50	35	20	5	0	
Acquisition nette d'actifs non financiers	353	384	522	499	500	500	520	541	562	605	
Financée sur l'intérieur	242	264	392	368	368	344	352	360	368	396	
Financée sur l'extérieur	111	120	130	132	132	156	168	180	194	209	
Prêts nets/emprunts (solde global, dons cinl.)	-332	-207	-220	-65	134	168	64	90	51	-11	
Prêts/emprunts nets primaires non pétroliers	-596	-787	-867	-656	-815	-648	-669	-654	-645	-661	
Actifs financiers	-213	-78	13	-96	145	105	38	41	39	77	
Intérieures	-213	-78	13	-96	145	105	38	41	39	77	
Monnaie et dépôts ("+" = accumulation)	-212	-58	23	-69	145	105	38	41	39	77	
BEAC	-211	-57	23	-69	145	105	38	41	39	77	
Banques commerciales	-1	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fonds propres et parts de fonds d'investissement	-1	-20	-10	-27	0	0	0	0	0	0	
Extérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Passifs	117	129	168	-30	11	-64	-26	-49	-13	89	
Intérieures	116	-10	56	-48	-7	-80	-21	-44	-11	87	
Monnaie et dépôts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts	114	-54	72	-68	-67	-41	-29	-44	-13	78	
<i>Dont: BEAC</i>	116	19	72	-46	-46	-44	-43	-42	-42	0	
<i>Dont: banques commerciales</i>	0	0	0	-8	-7	16	29	13	23	36	
Autres effets à payer	1	43	-17	19	60	-39	7	-1	1	10	
Extérieures	1	139	112	18	18	16	-5	-5	-1	2	
Prêts	1	139	112	18	18	16	-5	-5	-1	2	
Écarts statistiques	-2	0	-65	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Pour mémoire:</i>											
PIB non pétrolier	2,138	2,369	2,584	2,913	2,912	3,128	3,357	3,604	3,875	4,171	
Recettes pétrolières	284	599	676	611	973	823	735	745	695	648	
Recettes non pétrolières	371	371	393	471	388	474	526	573	626	690	
Dépôts bancaires (principalement BEAC)	82	24	105	36	250	354	392	433	471	549	
Financement intérieur net- secteur bancaire	-328	-77	-49	-15	198	132	52	70	58	41	

Sources: autorités tchadiennes et estimations les projections des services FMI.

¹ Présentation du tableau budgétaire conformément au *Manuel de statistiques des finances publiques* de 2001.

Tableau 3b. Tchad: Bilan financier intégré de l'administration centrale, 2011–13¹
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011			2012		2013	
	Solde d'ouverture	Transactions	Solde de clôture/d'ouverture	Transactions	Solde de clôture/d'ouverture	Transactions	Solde de clôture/d'ouverture
Actifs financiers	104	145	249	105	353	38	391
Intérieurs	104	145	249	105	353	38	391
Monnaie et dépôts	104	145	249	105	353	38	391
Fonds propres et parts de fonds d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	0	0	0	0	0	0	0
Passifs	1,124	11	1,134	-64	1,070	-26	1,044
Intérieurs	355	-7	347	-80	267	-21	246
Monnaie et dépôts	1	0	1	0	1	0	1
Prêts	354	-67	287	-41	245	-29	217
Autres effets à payer	174	60	234	-39	195	7	202
Extérieurs	769	18	787	16	803	-5	798
Prêts	769	18	787	16	803	-5	798

Sources: autorités tchadiennes et estimations et projections des services FMI.

¹ Présentation conformément au *Manuel de statistiques des finances publiques* de 2001.

Tableau 4. Tchad: Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009–16¹
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
	Est.	Proj. ¹	Est.	Budget	Proj.	Projections				
Recettes	25.2	37.2	38.7	34.4	44.0	38.0	34.1	33.1	30.6	28.6
Pétrolières	13.3	25.3	26.2	21.0	33.4	26.3	21.9	20.7	17.9	15.5
Non pétrolières	12.0	12.0	12.5	13.4	10.6	11.7	12.2	12.5	12.7	13.1
Fiscales	11.2	11.3	12.1	12.7	9.9	10.7	11.1	11.3	11.5	11.9
Non fiscales	0.8	0.6	0.4	0.7	0.7	1.0	1.1	1.2	1.2	1.2
Dépenses	46.1	49.7	49.9	39.4	42.1	36.1	35.7	34.1	32.8	32.4
Courantes	29.7	33.5	29.6	22.2	25.0	20.1	20.2	19.1	18.3	17.9
Traitements et salaires	9.4	8.9	8.3	8.9	9.0	9.6	9.7	9.6	9.6	9.5
Biens et services	5.2	4.0	4.3	3.7	2.7	4.9	5.3	5.2	5.0	5.1
Transferts et subventions	14.1	9.1	7.4	8.9	12.4	5.0	4.5	3.7	3.2	2.8
Intérêts	1.0	0.8	1.1	0.7	0.8	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5
Intérieurs	0.2	0.4	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
Extérieurs	0.7	0.5	0.6	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Investissements	16.5	16.2	20.2	17.1	17.2	16.0	15.5	15.0	14.5	14.5
Financés sur l'intérieur	11.3	11.1	15.2	12.6	12.6	11.0	10.5	10.0	9.5	9.5
Financés sur l'extérieur	5.2	5.1	5.0	4.5	4.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Solde primaire non pétrolier (dons excl., base engagements) ²	-28.1	-31.8	-31.2	-20.8	-26.2	-19.2	-18.4	-16.6	-15.1	-14.3
Solde global (dons excl., base engagements)	-20.9	-12.4	-11.2	-5.0	1.8	1.9	-1.6	-1.0	-2.1	-3.7
Paiements des arriérés ³	-3.9	-4.7	-6.2	0.0	-4.9	-6.5	-4.9	-4.7	-4.4	-4.1
Paiements en instance ⁴	4.0	6.5	5.5	0.7	6.9	5.2	5.1	4.7	4.4	4.3
Erreurs et omissions	0.1	...	2.5
Solde global (dons excl., base caisse)	-20.8	-10.6	-9.3	-4.3	3.9	0.7	-1.3	-1.0	-2.1	-3.5
Financement	20.8	10.6	9.3	4.3	-3.9	-0.7	1.3	1.0	2.1	3.5
Financement intérieur	15.3	1.0	2.3	1.0	-7.3	-4.7	-2.0	-2.3	-1.3	0.0
Financement bancaire	15.3	3.2	1.9	0.5	-6.8	-4.2	-1.5	-1.9	-1.5	-1.0
Banque centrale (BEAC)	15.3	3.2	1.9	0.8	-6.5	-4.7	-2.4	-2.3	-2.1	-1.9
Dépôts ("+" = tirage)	9.9	2.4	-0.9	2.4	-5.0	-3.3	-1.1	-1.1	-1.0	-1.9
Avances (nettes)	5.6	1.0	2.9	-1.4	-1.4	-1.3	-1.2	-1.2	-1.1	0.0
FMI (remboursement)	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales	0.0	0.0	0.0	-0.3	-0.3	0.5	0.9	0.4	0.6	0.9
Financement non bancaire (net)	-0.1	-3.1	0.0	-0.5	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4	0.2	1.0
Privatisation	0.0	0.8	0.4	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement extérieur	5.5	9.6	7.0	3.4	3.4	4.0	3.3	3.3	3.4	3.5
Dons	5.4	3.7	2.7	2.8	2.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Soutien budgétaire	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Projet	3.8	3.7	2.7	2.8	2.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Prêts (nets)	0.1	5.9	4.3	0.6	0.6	0.5	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Décaissements	1.4	7.3	6.1	1.8	1.8	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
Emprunts budgétaires	0.0	6.0	3.7	0.0	0.0
Amortissement	-1.4	-1.5	-1.7	-1.1	-1.1	-1.0	-1.7	-1.7	-1.6	-1.5
<i>Pour mémoire :</i>										
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	2,138	2,369	2,584	2,913	2,912	3,128	3,357	3,604	3,875	4,171
Dépôts bancaires (principalement BEAC)	3.8	1.0	4.1	1.2	8.6	11.3	11.7	12.0	12.2	13.2
Avances statutaires de la BEAC	6.6	7.0	8.1	5.7	5.7	4.0	2.5	1.2	0.0	0.0

Sources: autorités tchadiennes et estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport pays du FMI t No. 10/196; Tchad–Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV.

² À savoir les recettes totales, dons et recettes pétrolières exclus, moins total dépenses, paiements nets d'intérêt et invest. financé sur l'extérieur exclus.

³ Avant 2011, cela reflète l'apurement des arriérés des périodes précédentes. À partir de 2011, cela suppose que les paiements en instance de l'année précédente sont apurés.

⁴ Différence entre les dépenses engagées et payées.

Tableau 4a. Tchad: Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2009-16¹
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2009	2010		2011		2012	2013	2014	2015	2016
	Est.	Proj.	Est.	Budget	Proj.	Projections				
Recettes	30.6	40.9	41.4	37.1	46.7	41.5	37.6	36.6	34.1	32.1
Impôts	20.3	29.1	30.2	27.0	34.4	30.0	27.3	26.9	25.0	23.6
<i>Dont</i> : impôts sur le revenu lié aux activités pétrolière	9.1	17.7	18.1	14.3	24.5	19.3	16.2	15.6	13.5	11.7
Dons	5.4	3.7	2.7	2.8	2.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
Autres recettes	5.0	8.2	8.5	7.4	9.5	8.0	6.8	6.3	5.6	5.1
<i>Dont</i> : intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.5	0.5	0.6	0.6
<i>Dont</i> : redevances (recettes pétrolières)	4.2	7.6	8.0	6.7	8.9	7.0	5.7	5.1	4.4	3.8
Dépenses	46.1	49.7	49.9	39.4	42.1	36.1	35.7	34.1	32.8	32.4
Charges	29.7	33.5	29.7	22.2	25.0	20.1	20.2	19.1	18.3	17.9
Rémunération des employés	9.4	8.9	8.3	8.9	9.0	9.6	9.7	9.6	9.6	9.5
Utilisation de biens et de services	5.2	4.0	4.3	3.7	2.7	4.9	5.3	5.2	5.0	5.1
Intérêts	1.0	0.8	1.1	0.7	0.8	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5
Aux non-résidents	0.7	0.5	0.6	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Aux résidents autres que les administrations publi	0.2	0.4	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
Subventions	0.8	1.4	1.1	1.1	1.1	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4
Dons	4.3	7.7	6.3	6.1	6.1	2.9	2.9	2.7	2.6	2.4
Autres frais	9.0	10.6	8.5	1.7	5.3	1.6	1.0	0.6	0.1	0.0
Acquisition nette d'actifs non financiers	16.5	16.2	20.2	17.1	17.2	16.0	15.5	15.0	14.5	14.5
Financés sur l'intérieur	11.3	11.1	15.2	12.6	12.6	11.0	10.5	10.0	9.5	9.5
Financés sur l'extérieur	5.2	5.1	5.0	4.5	4.5	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Prêts nets/emprunts (solde global, dons cinl.)	-15.5	-8.7	-8.5	-2.2	4.6	5.4	1.9	2.5	1.3	-0.3
Prêts/emprunts nets primaires non pétroliers	-27.9	-33.2	-33.5	-22.5	-28.0	-20.7	-19.9	-18.2	-16.7	-15.8
Actifs financiers	-10.0	-3.3	0.5	-3.3	5.0	3.3	1.1	1.1	1.0	1.9
Intérieurs	-10.0	-3.3	0.5	-3.3	5.0	3.3	1.1	1.1	1.0	1.9
Monnaie et dépôts ("+" = accumulation)	-9.9	-2.4	0.9	-2.4	5.0	3.3	1.1	1.1	1.0	1.9
BEAC	-9.9	-2.4	0.9	-2.4	5.0	3.3	1.1	1.1	1.0	1.9
Banques commerciales	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonds propres et parts de fonds d'investissement	0.0	-0.8	-0.4	-0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Passifs	5.5	5.4	6.5	-1.0	0.4	-2.0	-0.8	-1.4	-0.3	2.1
Intérieurs	5.4	-0.4	2.2	-1.7	-0.3	-2.6	-0.6	-1.2	-0.3	2.1
Monnaie et dépôts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	5.3	-2.3	2.8	-2.3	-2.3	-1.3	-0.9	-1.2	-0.3	1.9
<i>Dont</i> : BEAC	5.4	0.8	2.8	-1.6	-1.6	-1.4	-1.3	-1.2	-1.1	0.0
<i>Dont</i> : banques commerciales	0.0	0.0	0.0	-0.3	-0.3	0.5	0.9	0.4	0.6	0.9
Autres effets à payer	0.1	1.8	-0.6	0.7	2.1	-1.2	0.2	0.0	0.0	0.2
Extérieurs	0.1	5.9	4.3	0.6	0.6	0.5	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Prêts	0.1	5.9	4.3	0.6	0.6	0.5	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Écarts statistiques	-0.1	0.0	-2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>										
PIB non pétrolier	2,138	2,369	2,584	2,913	2,912	3,128	3,357	3,604	3,875	4,171
Recettes pétrolières	13.3	25.3	26.2	21.0	33.4	26.3	21.9	20.7	17.9	15.5
Recettes non pétrolières	17.4	15.6	15.2	16.2	13.3	15.2	15.7	15.9	16.2	16.5
Dépôts bancaires (principalement BEAC)	3.8	1.0	4.1	1.2	8.6	11.3	11.7	12.0	12.2	13.2
Financement intérieur net- secteur bancaire	-15.3	-3.2	-1.9	-0.5	6.8	4.2	1.5	1.9	1.5	1.0

Sources: autorités tchadiennes et estimations les projections des services FMI.

¹ Présentation du tableau budgétaire conformément au *Manuel de statistiques des finances publiques* de 2001.

Tableau 5. Tchad: Balance des paiements, 2009–16
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Est.	Est.			Projections			
Compte courant, y compris transferts courants officiels	-575.1	-1,464.8	-1,068.7	-766.6	-546.8	-538.0	-518.3	-524.2
Balance commerciale, secteur pétrolier incl.	143.0	6.5	429.6	610.8	659.7	609.7	527.3	442.3
Exportations f.à.b.	1,358.0	1,779.6	2,153.0	2,015.6	1,780.1	1,673.5	1,606.4	1,550.5
<i>Dont: pétrole</i>	1,153.5	De	1,929.3	1,789.8	1,540.9	1,421.3	1,330.3	1,251.2
Importations, f.à.b.	-1,214.9	-1,773.1	-1,723.3	-1,404.8	-1,120.4	-1,063.9	-1,079.0	-1,108.2
Services (net)	-772.0	-1,446.2	-1,368.9	-1,201.3	-1,081.2	-1,025.7	-975.2	-929.5
Revenu (net)	-191.8	-342.0	-467.0	-533.8	-507.8	-515.4	-486.7	-477.1
Transferts (nets)	245.6	316.9	337.6	357.6	382.5	393.5	416.3	440.1
Officiels (nets)	34.6	22.4	26.0	28.2	30.5	32.9	35.7	38.6
Privés (nets)	211.0	294.5	311.6	329.4	352.0	360.6	380.7	401.5
Compte financier et compte de capital	220.0	1,499.8	1,313.1	931.6	586.6	553.4	535.9	525.6
Transferts de capitaux	69.1	43.7	80.4	108.2	116.1	124.7	134.1	144.3
Investissements directs étrangers	522.0	960.7	875.3	561.4	484.3	442.6	412.1	388.9
IDE liés à la production pétrolière	557.1	1,078.8	993.4	679.5	602.4	560.7	530.2	507.0
Autres investissements à moyen et long terme	-7.8	103.1	8.8	6.9	-13.9	-13.9	-10.3	-7.7
Secteur public	1.1	112.2	18.0	16.0	-4.7	-4.7	-1.1	1.5
Secteur privé	-8.9	-9.2	-9.2	-9.2	-9.2	-9.2	-9.2	-9.2
Capital à court terme (y compris erreurs et omissions)	-366.3	389.4	348.6	255.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-355.1	35.0	244.4	164.9	39.8	15.4	17.6	1.4
Financement	355.1	-35.0	-244.4	-164.9	-39.8	-15.4	-17.6	-1.4
Avoirs extérieurs nets (BEAC)	355.1	-35.0	-244.4	-164.9	-39.8	-15.4	-17.6	-1.4
<i>Pour mémoire :</i>								
Réserves officielles brutes (réserves imputées, milliards de \$EU)	0.6	0.6	0.8	1.1	0.4	0.4	0.5	0.5
(en mons d'importations de biens et de services de l'année suivante)	1.0	1.2	2.4	3.7	4.1	4.3	4.4	4.3
(Idem, importations du secteur pétrolier excl.)	3.0	2.7	5.8	9.2	9.3	9.1	8.9	8.4

Sources: autorités tchadiennes et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. Tchad: Situation monétaire, 2008–12

(en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010		2011		2012
		Est.	Proj. ¹	Est.	Proj. ¹	Rév. Proj.	Proj.
Avoirs extérieurs nets	622.4	269.6	272.5	334.5	354.6	586.1	754.9
Banque centrale	613.9	258.8	261.0	293.8	336.0	538.2	703.1
Banques commerciales	8.5	10.9	11.6	40.7	18.7	47.9	51.8
Avoirs intérieurs nets	-126.3	206.4	298.8	262.5	269.1	86.8	-20.5
Crédit intérieur	-74.0	290.7	366.3	354.3	339.8	178.7	71.3
Créance sur l'administration (net) ²	-252.0	86.7	140.5	110.5	93.3	-87.3	-219.0
Trésor (net)	-225.2	110.8	164.6	175.2	117.4	-25.0	-159.9
Secteur bancaire	-244.4	72.5	154.4	166.9	109.6	-30.9	-162.6
Banque centrale	-242.7	88.0	169.4	187.4	124.6	-3.1	-151.1
Banques commerciales	-2.3	-16.2	-15.7	-21.1	-15.7	-28.4	-12.0
CCP	0.6	0.8	0.7	0.6	0.7	0.6	0.6
Position au FMI	19.2	38.3	10.2	8.3	7.8	5.9	2.7
Autres hors trésor	-26.7	-24.1	-24.1	-64.8	-24.1	-62.3	-59.1
Crédit à l'économie	178.0	204.1	225.8	243.9	246.5	266.0	290.3
Autres postes (net)	-52.3	-84.3	-67.5	-91.8	-70.7	-91.8	-91.8
Monnaie et quasi-monnaie	496.1	476.1	571.3	597.1	623.7	672.9	734.4
Monnaie hors banques	313.1	280.1	298.5	331.0	319.6	363.8	395.2
Dépôts à vue	153.1	162.9	215.4	230.7	238.2	240.7	262.1
Dépôts à terme et épargne	29.9	33.1	57.4	35.3	65.8	68.4	77.1
<i>Pour mémoire :</i>							
Monnaie au sens large (variation annuel en pourcentage)	24.7 [▲]	-4.0	20.0	25.4	9.2	12.7	9.1
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier)	4.1	4.5	4.1	4.3	4.1	4.3	4.3
Vitesse de circulation (total PIB)	7.5	7.0	6.6	7.1	6.5	6.7	6.2
Créances nettes sur l'administration (flux) ²	-149.7	338.6	76.8	23.8	-47.2	-197.8	-131.7

Sources: autorités tchadiennes et estimations les projections des services FMI.

¹ Rapport pays du FMI No. 10/196; Tchad--Rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV.² S'agissant des données historiques, les écarts avec les chiffres correspondants dans les comptes budgétaires (ligne "Financement bancaire" dans le Tableau 3 est imputable à une accumulation ou à un tirage des dépôts de l'État auprès des banques commerciales qui ne sont pas enregistrées dans les comptes budgétaires de l'administration centrale.

Tableau 7. Tchad: Objectif du Millénaire pour le développement, 1990–2009¹

	1990	1995	2000	2005	2009	2009 SSA
Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim						
Ratio emploi/population, + de 15 ans, total (%)	67.0	68.0	68.0	70.0	70.0	64.0
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	51.0	51.0	52.0	50.0	50.0	49.0
Part du revenu des 20 % les plus pauvres	6.0
Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (% d'enfants de moins de 5 ans)	..	34.0	29.0	34.0	..	25.0
Indice d'écart de la pauvreté à \$1.25/jour (PPP) (%)	26.0
Taux d'extrême pauvreté à \$1.25/jour (PPP) (% population)	62.0
Emplois vulnérables, total (% du total emplois)	..	94.0
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous						
Taux d'alphabétisation, femmes jeunes (% des femmes de 15-24ans)	..	9.0	23.0	31.0	39.0	67.0
Taux d'alphabétisation, hommes jeunes (% des hommes de 15-24 ans)	..	26.0	56.0	54.0	54.0	77.0
Scolarisation jusqu'à la dernière classe du primaire, total (% promotion)	47.0	30.0
Taux d'achèvement du primaire (% groupes d'âges pertinents)	16.0	14.0	22.0	32.0	33.0	64.0
Total inscriptions, primaire (% net)	33.0	38.0	54.0	61.0	..	76.0
Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes						
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	..	17.0	2.0	7.0	5.0	18.0
Ratio garçons/filles inscrits dans le primaire (%)	44.0	48.0	61.0	67.0	70.0	91.0
Ratio femmes/hommes inscrits dans le secondaire (%)	22.0	23.0	28.0	34.0	41.0	79.0
Ratio femmes/hommes inscrits dans les universités (%)	..	15.0	18.0	6.0	17.0	..
Part des femmes employées dans le secteur non agricole (total emplois non agricoles)	3.8
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile						
Immunisation, rougeole (% enfants de 12-23 mois)	32.0	26.0	28.0	23.0	23.0	68.0
Taux de mortalité, nouveau-nés (pour 1000 naissances vivantes)	120.0	120.0	122.0	124.0	124.0	81.0
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	201.0	202.0	205.0	209.0	209.0	130.0
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle						
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15-19 ans)	191.0	177.0	155.0	112.0
Naissances assistées par personnel sanitaire compétent (% total)	..	15.0	16.0	14.0	..	44.0
Prévalence d'utilisation des contraceptifs (% femmes 15-49 ans)	..	4.0	8.0	3.0	..	21.0
Ratio de mortalité maternelle (estimations modélisées, pour 100 000 naissances vivantes)	1300.0	1300.0	1300.0	1200.0	1200.0	650.0
Femmes enceintes recevant des soins périnataux (%)	..	23.0	42.0	39.0	..	71.0
Besoins non satisfaits en matière de contraception (% femmes mariées 15-49 ans)	..	10.0	..	21.0	..	24.0
Objectif 6: Combattre le VIH sida, le paludisme et d'autres maladies						
Enfants fiévreux recevant des médicaments antimalariaux (% enfants de moins de 5 ans fièvre)	53.0	53.0	..	34.0
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% des femmes 15-24 ans)	2.0	..	19.0
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, hommes (% hommes 15-24 ans)	18.0	..	36.0
Incidence la tuberculose (pour 100 000 personnes)	125.0	181.0	262.0	315.0	283.0	342.0
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	2.5	3.8
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	1.0	1.5
Prévalence du VIH, total (% de la population 15-49 ans)	1.1	2.1	3.0	3.5	3.4	5.4
Taux de détection des cas de tuberculose (% , toutes formes)	34.0	25.0	24.0	20.0	26.0	48.0
Objectif 7: Assurer un environnement durable						
Zones forestières (% des terres)	10.4	..	9.8	9.5	9.2	28.0
Installations sanitaires améliorées (% population avec accès)	6.0	6.0	7.0	9.0	9.0	31.0
Sources d'eau améliorées (% population avec accès)	38.0	42.0	45.0	49.0	50.0	60.0
Zones marines protégées (% surface totale)	5.0
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	0.0	0.4	1.7	8.8
Abonnements téléphonie mobile (pour 100 personnes)	0.0	0.0	0.0	2.0	24.0	37.0
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0

Source: Base de données des indicateurs de développement dans le monde (Banque mondiale)

¹ Les chiffres en italique indiquent des périodes autres que celles qui sont spécifiées.



TCHAD

8 août 2011

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Le Département Afrique
(en collaboration avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
MATRICE DU PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI (JMAP)	6
APPENDICE SUR LES QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	8

RELATIONS AVEC LE FMI

Au 30 juin 2011

I. Statut :	Date d'admission : 10 juillet 1963;	Article VIII
II. Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	66,60	100,00
Avoir du FMI en monnaie nationale	63,67	95,60
Position de réserve au FMI	2,93	4,40
III. Département des DTS :	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	53,62	100,00
Avoirs	0,06	0,11
IV. Encours des avoirs et des prêts :	Millions de DTS	% quote-part
Accords au titre de la FEC	7,82	11,74

V. Accords financiers les plus récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC ¹	16 fév. 2005	31 mai 2008	25,20	4,20
FEC ¹	7 janv. 2000	6 janv. 2004	47,60	42,40
FEC ¹	1 ^{er} sept. 1995	30 avril 1999	49,56	49,56

¹ Anciennement FRPC.

VI. Obligations prévues envers le FMI

(en millions de DTS; projections reposant sur les montants actuels des ressources utilisées et des avoirs en DTS) :

	Obligations futures				
	2011	2012	2013	2014	2015
Principal	2,00	2,68	1,88	0,84	0,42
Commissions/intérêts	0,15	0,31	0,30	0,30	0,30
Total	2,15	2,99	2,18	1,14	0,72

VII. Mise en œuvre de l'Initiative PPTE :

	Cadre renforcé
I. Engagements d'aide au titre de l'Initiative PPTE	
Date du point de décision	Mai 2001
Aide engagée	
par l'ensemble des créanciers (millions de \$EU) ¹	170,00
<i>Dont</i> : assistance du FMI (millions de \$EU)	18,00
(équivalent en millions de DTS)	14,25
Date de point d'achèvement	Flottante
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Assistance décaissée au pays membre	8,55
Assistance temporaire	8,55
Solde au point d'achèvement	--
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ²	--
Total des décaissements	8,55

¹ L'aide promise en vertu du cadre original est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide promise en vertu du cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

² En vertu du cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux revenus d'intérêts réalisés sur le montant engagé au point de décision mais non encore décaissé durant la période intérimaire.

VIII. Évaluation des sauvegardes

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des États d'Afrique centrale. L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BEAC a été achevée le 6 juillet 2009. D'après les conclusions de cette évaluation, la mise en œuvre des précédentes recommandations de sauvegardes sur la communication des informations financières, l'audit interne et le contrôle interne a été limitée et la modification du profil de risque des avoirs en devises de la BEAC requiert de nouvelles mesures pour renforcer les sauvegardes de la banque centrale. Après la révélation de fraude au bureau de Paris, le FMI et la BEAC se sont mis

d'accord sur une série de mesures immédiates et de mesures à plus long terme, pour pouvoir poursuivre les programmes des pays. La BEAC a adopté un plan d'action pour 2010 destiné à réformer sa propre gouvernance et renforcer ses principales sauvegardes. Des retards de mise en œuvre et d'autres problèmes de sauvegardes soulevés lors du premier audit spécial ont entraîné une suspension des décaissements du FMI en faveur des pays de la CEMAC de juin à début août 2010; ils ont ensuite repris. Une récente mission de surveillance des sauvegardes a défini une nouvelle série de repères glissants pour traiter des questions en suspens.

IX. Régime de change

Le Tchad a un régime de change qui ne comporte aucune restriction ni pratique de changes multiples sur les paiements et les transferts au titre des transactions internationales courantes. La monnaie commune de la BEAC est le franc CFA, qui était autrefois rattaché au franc français et l'est désormais à l'euro. Le rachat des billets de banque libellés en francs CFA exportés en dehors de la zone de la BEAC a été suspendu le 2 août 1993. Le 12 janvier 1994, le franc CFA

a été dévalué de 50 % en termes de change, et sa valeur par rapport au franc français est passée de 1 F = 50 FCFA à 1F = 100 FCFA. Depuis le 1er janvier 1999, le franc CFA est rattaché à l'euro au taux de 1 EUR = 655,957.

X. Consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec le Tchad se déroulent selon le cycle de 12 mois. Les prochaines consultations au titre de l'article IV devraient avoir lieu d'ici juin 2012.

XI. Assistance technique

Département	Objet	Date des prestations
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale, 2006	Août 2011
MCM	Vulnérabilités du système bancaire	Janvier 2011
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale	Février 2011
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale	Septembre–octobre 2010
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale	Juin–Juillet 2010
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Septembre 2010
STA	Balance des paiements	Mai 2010
MCM (AFRITAC)	Dette publique	Mai 2010
FAD	Revue de politique fiscale	Avril–mai 2010
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale et douanière	Mars–avril 2010
FAD (AFRITAC)	Administration douanière	Mars 2010
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Mars 2010
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Janvier 2010
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale et douanière	Décembre 2009
MCM (AFRITAC)	Dette publique	Novembre 2009
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Septembre 2009
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale	Août–septembre 2009
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Août–septembre 2009
FAD	Administration fiscale et douanière	Avril 2009
MCM (AFRITAC)	Dette publique	Avril 2009
FAD (AFRITAC)	Gestion de la trésorerie	Mars 2009

***XII. Participation au Programme
d'évaluation du secteur financier (PESF),
Rapport sur l'observation des normes et des
codes (RONC) et évaluation des centres
financiers offshore***

Une mission conjointe FMI-Banque mondiale a réalisé un PESF pour le Tchad du 25 mai au 10 juin 2011 en s'appuyant sur le travail effectué par la mission chargée du PESF

régional pour les pays de la CEMAC entre le 30 janvier et le 9 mars 2006. Une mission chargée du module de données du RONC a séjourné au Tchad du 26 mai au 8 juin 2005.

XIII. Représentant résident

Le FMI n'a pas de Représentant résident à N'Djamena depuis octobre 2010.

MATRICE DU PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI (JMAP)

Juin 2011 - Septembre 2012

Titre	Produits	Échéancier provisoire des missions	Date prévue de prestation
A. Informations mutuelles sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale au cours des 18 prochains mois	1. Assistance technique pour le recueil et l'analyse de données de la nouvelle enquête auprès des ménages (ECOSIT3)		Deuxième trimestre 2012
	2. Renforcement des capacités en gestion des dépenses publiques		En cours
	3. Note sur le DSRP		Décembre 2011
	4. Participation au forum national de politique économique	T4 2011	T4 2011
	5. SAP		Juin 2012
Programme de travail du FMI au cours des 18 prochains mois	1. Consultations de 2011 au titre de l'Article IV	Juin 2011	Septembre 2011 : Conclusion travaux du Conseil sur consultations de 2011 article IV
	2. Visite des services du FMI pour apporter des conseils sur l'élaboration du budget 2012..	Septembre 2011	Septembre 2011
	3. Participation au forum national de politique économique	T4 2011	T4 2011
	4. Consultations de 2012 au titre de l'Article IV	Juin 2012	Septembre 2012: Conclusion travaux du Conseil sur consultations de 2012 article IV

Titre	Produits	Échéancier provisoire des missions	Date prévue de prestation
Assistance technique			
	Statistiques : aide à la mise en œuvre du nouveau dispositif de comptabilité nationale	Août 2011	Août 2011
	Gestion des finances publiques	Exercice 2012	Exercice 2012
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demandes du FMI à la Banque mondiale	1. Commentaires sur la composition du budget de 2012	Sept 2011	Sept 2011
	2. Données de la dernière enquête auprès des ménages (ECOSIT3)		Fév. 2012
	3. Profil de la pauvreté		Avril 2012
Demandes de la Banque mondiale au FMI	1. Projections et analyses macroéconomiques pour 2011 et à moyen terme	Juin 2011	Juin 2011
	2. Projections et analyses macroéconomiques révisées pour 2011 et le moyen terme	Sept. 2011	Sept. 2011
	3. Information sur le financement non concessionnel du budget et des projets	En cours	
C. Accord sur produits et missions conjointes			
Produits conjoints	1. Analyse conjointe de viabilité de la dette Banque mondiale/FMI		Juillet 2011
	3. ESSF – Rapport présenté aux conseils de la Banque mondiale et du FMI		Septembre 2011

APPENDICE SUR LES QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

Au 25 juillet 2011

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance	
<p>Questions générales : Les données présentent de graves lacunes qui entravent fortement l'exercice de la surveillance. Ces insuffisances sont les plus graves dans les domaines des finances publiques et de la balance des paiements. Le Rapport de 2007 sur l'observation des normes et des codes (RONC) a relevé que le système statistique était faible et qu'il souffrait d'un manque de ressources à la fois financières et humaines. En outre, les métadonnées pour le SGDD doivent être mises à jour.</p>	
<p>Comptabilité nationale : Les autorités ont révisé les estimations des comptes nationaux, passant du SCN de 1968 au SCN de 1993 pour 2005–10. Cependant, l'établissement des données reste faible, faute de financement suffisant de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED). Par ailleurs, la diffusion des données et des métadonnées auprès du public pourrait être meilleure si les informations étaient plus détaillées et publiées dans de meilleurs délais.</p>	
<p>Statistiques des prix : L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) présente des faiblesses en termes de couverture et d'actualité. Il couvre uniquement la capitale et le retard dans la communication des données dépasse souvent deux mois. Les autorités régionales ont engagé des travaux pour accroître la fiabilité de l'IPCH dans chaque pays membre de la CEMAC.</p>	
<p>Statistiques de finances publiques : Les faiblesses en matière de données créent des incertitudes quant à la véritable situation budgétaire de l'État et nuisent à l'analyse de viabilité de la dette. Les services sont contraints de préparer des estimations des opérations financières de l'administration centrale à partir de sources administratives disparates qui ne coïncident pas nécessairement avec le financement bancaire intérieur ou les variations de l'endettement net.</p>	
<p>Statistiques monétaires : La BEAC communique les principaux indicateurs monétaires et financiers attendus dans les délais prévus, mais non pas conformément à la structure de communication la plus récente. L'une des principales carences des statistiques monétaires et financières tient à l'absence d'un rapprochement clair entre le crédit net à l'État du secteur bancaire intérieur et le financement implicite qui découle des comptes financiers fragiles de l'État. En outre, la situation des institutions de dépôts fait abstraction du grand nombre d'unités de microfinance dans le pays.</p>	
<p>Balance des paiements : Les faiblesses qu'accusent les données de balance des paiements créent des incertitudes quant à la véritable position extérieure du pays et nuisent aux analyses de viabilité de la dette. Les données préparées sur la base de déclarations douanière ne sont pas fiables et présentent des problèmes de couverture; elles ne sont pas jugées fiables pour les estimations des données de balance des paiements ou de revenu national. Les services sont contraints d'estimer les flux courants et les flux de capitaux à partir de sources administratives disparates comme appoint des données officielles de balance des paiements. Le Tchad n'a toujours pas présenté au Département des statistiques du FMI des données de balance des paiements ou de position extérieure globale pour 2006–08. Le Département a recommandé une coordination plus étroite entre la CEMAC, l'INSEED et les autres organes afin d'améliorer la couverture des données. Le siège de la BEAC est en train de coordonner les réformes techniques pour améliorer la qualité et l'actualité des données.</p>	
II. Normes et qualités des données	
Participe au Système général de diffusion des données du FMI depuis le 24 septembre 2002.	Le RONC données a été publié en août 2007.

III. Communication des données au Département des statistiques (facultatif)

Seuls la liquidité internationale, les statistiques monétaires, le PIB et les prix sont actuellement communiqués au Département des statistiques pour publication dans les statistiques financières internationales (*International Finance Statistics* ou *IFS*). Le Tchad n'a pas encore pu reprendre la communication de données détaillées pour publication dans l'annuaire de statistiques de finances publiques (*Government Finance Statistics Yearbook*). Les données budgétaires annuelles jusqu'à fin 2001 ont été communiquées et figurent dans la base de données des *IFS*. The BEAC n'a pas encore fourni de statistiques monétaires et financières test en utilisant les formulaires de communication standard.

Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance

Au 19 juillet 2011

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données 7	Fréquence de la communication 7	Fréquence de la publication 7	Pour mémoire :	
						Qualité des données – Solidité méthodologique ⁸	Qualité des données – Exactitude et fiabilité 9
Taux de change	Quotidien	Quotidien	Q	Q	Q		
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires 1	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M		
Monnaie centrale	Avril. 2011	Juillet 2011	M	M	M	LO, LNO, LNO, LO	LO, O, O, LO, ND
Monnaie au sens large	Avril. 2011	Juillet 2011	M	TM	M		
Bilan de la Banque centrale	Avril. 2011	Juillet 2011	M	M	M		
Bilan consolidé du système bancaire	Avril. 2011	Juillet 2011	M	M	M		
Taux d'intérêt 2	Juin 2011	Juillet 2011	MI	TM	M		
Indice des prix à la consommation	Octobre 2010	Mars 2011	M	M	M		
Recettes, dépenses, solde et composition du financement 3 – Administrations publiques 4	Mars 2009	Avril 2009	T	T	T	LO, LNO, LO, LO	O, LO, LO, LO, NO
Recettes, dépenses, solde et composition du financement 3 – Administration centrale	Mars 2009	Avril 2009	T	T	T		

Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance
Au 19 juillet 2011

Encours de la dette publique et garantie par l'État 5	Déc. 2008	Avril 2009	T	T	T		
Solde des transactions courantes extérieures	2007	Avril 2009	A	A	A	O, O, O, LO	LO, LO, O, O, O
Exportations et importations de biens et de services	2007	Avril 2009	A	A	A		
PIB/PNB	2009	Mai 2010	A	A	A	LNO, LO, LNO, LO	LNO, LNO, LNO, LNO
Dette extérieure brute	Déc. 2008	Avril 2009	Tous les 2 mois	Tous les 2 mois	Tous les 2 mois		
Position d'investissement internationale 6	ND	ND	ND	ND	ND		

¹ Les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des produits financiers dérivés à payer et à recevoir en monnaie étrangère, y compris ceux qui seraient liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Inclut les positions d'actifs et de passifs extérieurs financiers bruts vis-à-vis des non-résidents.

⁷ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I); non disponible (ND).

⁸ Reflète l'évaluation fournie dans les données RONC (publiées le 31 août 2007) et reposant sur les conclusions de la mission qui s'est déroulée du 28 mai au 8 juin 2005 pour le jeu de données qui correspond à la variable de chaque rangée. L'évaluation indique si les normes internationales qui concernent les concepts et les définitions, la

portée, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement sont complètement observées (O), largement observées (LO), largement non observée (LNO), non observées (NO) et non disponibles (ND).

⁹ Idem note 8, à l'exception des normes internationales qui concernent (respectivement) les données sources, l'évaluation des données sources, les techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des résultats statistiques et les études de révision.



TCHAD

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE CONFORMÉMENT AU CADRE DE VIABILITÉ DE LA DETTE APPLICABLE AUX PAYS À FAIBLE REVENU

Approuvé par
**Jeffrey Lewis et Jan
Walliser (IDA) Seán
Nolan et Dhaneshwar
Ghura (FMI)**

Préparé par les services de l'Association internationale
de développement et du Fonds monétaire international

L'évaluation par les services de la viabilité de la dette du Tchad et de son risque de surendettement, qui reste modéré, n'a pas subi de changement depuis l'analyse de La viabilité de la dette (AVD) de 2010. Les hypothèses qui sous-tendent l'AVD sont aussi assez similaires, à l'exception d'une révision à la hausse des prix courants et projetés du pétrole. La dette extérieure contractée et garantie par l'État, ainsi que les indicateurs du service de la dette, restent bien inférieurs aux seuils indicatifs à l'horizon du projet. Les perspectives de viabilité de la dette du Tchad restent très sensibles à un choc des prix du pétrole. Néanmoins, si le prix du pétrole venait à baisser à nouveau comme en 2009, tous les ratios d'endettement et du service de la dette seraient dépassés et resteraient bloqués au-dessus de la plupart des seuils des indicateurs d'endettement. Qui plus est, emprunter pour financer les projets majeurs envisagés serait aussi susceptible de compromettre la viabilité.

CONTEXTE

Évolution récente de la dette publique extérieure

1. Le fardeau de la dette extérieure publique du Tchad a nettement diminué en 2001–08, grâce à une croissance ferme tirée par le secteur pétrolier et de faibles emprunts à l'étranger. Même en 2009, en dépit d'une nette détérioration de la situation budgétaire, la dette extérieure publique a baissé en termes nominaux. Une chute brutale des recettes pétrolières a creusé le déficit budgétaire global (dons exclus) à 22 % du PIB non pétrolier, mais celui-ci a été largement financé en tirant sur les dépôts de l'État et les avances statutaires de la Banque centrale. Le choc du PIB négatif a néanmoins fait grimper le ratio de la dette extérieure publique au PIB en 2009.

2. En 2010, les autorités ont emprunté à l'étranger à des conditions non concessionnelles et la dette extérieure a recommencé à augmenter. C'est pourquoi le taux d'accumulation de la dette (variation en glissement annuel de la valeur actuelle (VA) de la dette par rapport au PIB de l'année précédente) a atteint un pic, en partie car les nouveaux emprunts (auprès de la Libye et de la Chine) comportaient peu d'éléments dons. Le ratio de la dette extérieure publique au PIB a atteint environ 25 %, au lieu des 27½% prévus dans l'AVD de 2010 car la situation budgétaire globale s'est légèrement améliorée et le recours aux emprunts extérieurs a été moins important que prévu. Le rebond des prix du pétrole ont fait baisser le déficit budgétaire global (hors dons) à environ 12 % du PIB non pétrolier, mais le déficit des transactions courantes s'est creusé à 35 % du PIB du fait de l'importance des importations dans les

dépenses d'investissement (en particulier dans le secteur pétrolier et énergétique).

État d'avancement de la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette

3. Les mauvais résultats de la politique macroéconomique ont empêché le Tchad d'atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le Tchad a atteint le point de décision de l'Initiative PPTE renforcée en mai 2001. L'incapacité du Tchad à atteindre les objectifs budgétaires convenus et à mettre en œuvre de façon satisfaisante un programme dans le cadre de la Facilitée pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI a été le principal obstacle à l'allègement de la dette. La FRPC de 2005 est arrivée à son terme en 2008 sans qu'aucune revue ne soit conclue. Les efforts ultérieurs déployés pour tenter à nouveau d'obtenir un allègement de la dette dans le cadre d'un programme de référence du FMI ont aussi été entravés par des dérapages budgétaires. Les progrès vers les autres déclencheurs du point d'achèvement¹ ont été lents ou les premiers acquis ont été suivis d'une détérioration.²

1. Pour une description des déclencheurs du point d'achèvement, voir le Document du point de décision de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), 4 mai 2001, pages 29-31.

2. Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) — État d'avancement 2010, tableau 28, page 30.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Rev.	2010 Est.
Total	794.7	786.6	736.9	797.2	898.9	896.2	794.0	782.3	781.8	1,066.8
(pourcentage du PIB)	63.4	56.8	46.3	34.2	29.0	27.2	23.6	20.9	23.4	25.2
Multilatéraux	678.1	687.7	652.5	715.3	810.2	805.5	718.6	706.6	677.7	757.7
FMI	65.3	67.3	57.0	47.7	47.5	37.4	25.4	19.0	12.9	8.3
Banque mondiale/IDA	380.6	398.3	394.0	444.5	507.8	486.1	453.4	422.0	402.7	439.5
Fonds/Banque africaine de développe	182.8	169.8	159.9	168.5	179.8	205.8	173.7	182.4	185.5	208.7
BEI	3.9	7.9	7.3	13.0	13.0	12.4	9.9	9.8	8.7	9.4
Autres	45.5	44.4	34.2	41.6	62.0	63.8	56.2	73.4	67.9	91.8
Bilatéraux	116.2	98.6	84.1	81.9	88.8	90.7	75.4	75.7	104.1	309.1
Dette officielle, Club de Paris	30.2	25.8	24.0	25.2	24.3	23.2	23.6	19.2	16.6	32.0
Dette officielle, hors Club de Paris	86.1	72.7	60.1	56.7	64.4	67.5	51.8	56.5	87.5	277.2
dont: Chine, République populaire	28.6	25.4	22.0	13.6	15.4	13.9	-	3.5	20.4	125.1
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	96.2
Inde	-	-	-	-	-	11.3	14.8	22.7	21.4	22.9

Sources : Banque mondiale, autorités tchadiennes, certains créanciers et estimations des services du FMI.

Le stock de la dette publique extérieure de la fin de 2010 dans le Tableau texte 1 est estimé par les services FMI sur la base du stock de la dette de la fin 2009 du Système de notification de la dette (DSR) à la Banque mondiale, des estimations par le bureau de la gestion de la dette du Tchad des décaissements et amortissements de 2010 et des estimations des décaissements de prêts projets de 2010 par le Ministère de l'économie et du plan. Les données officielles de la dette extérieure sous-estiment le niveau réel la dette extérieure. Plus précisément, le registre de la dette ne tient pas compte du prêt contracté auprès de la Libye ou du prêt contracté auprès de la Chine pour la prise de participation de l'État dans la coentreprise de raffinerie. De même, les décaissements des prêts projets ne sont reconnus qu'après un long retard. Les deux tableaux textes présentent des différences avec les estimations de flux correspondants budgétaires et de la balance des paiements, ce qui donne lieu à des résiduels dans les analyses de viabilité de la dette. Les données pourraient être révisées en profondeur lors de l'AVD de 2012.

4. Le respect des conditions de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative, PPTTE renforcée et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) permettrait de réduire la dette extérieure de moitié (en termes nominaux). L'allègement au titre de l'IADM couvrirait la totalité de l'encours de la dette exigible par trois créanciers multilatéraux (IDA, FMI et Fonds africain de développement (FAD)) qui reste après l'allègement au titre de l'Initiative PPTTE renforcée et qui s'applique aux décaissements avant la fin de 2004 dans le cas du FMI et du FAD, et avant la fin de 2003 dans le cas de l'IDA. En termes nominaux, cela pourrait représenter un total de plus d'un milliard de dollars EU et entraînerait une réduction du service de la dette d'environ 40 millions de dollars EU par an, pendant environ 30 ans.

Évolution récente de la dette publique intérieure

5. Le stock de la dette publique intérieure a progressé principalement à cause des tirages sur les avances statutaires de la Banque centrale. À la fin de 2010, la dette intérieure du Tchad était estimée à environ 87 milliards de FCFA (7½ % du PIB) (tableau texte page 2). La dette publique intérieure inclut les avances statutaires de la Banque centrale, les arriérés comptables, les dettes conventionnées, les engagements juridiques et une petite émission obligatoire publique. Les autorités ont déployé des efforts considérables pour réduire les arriérés intérieurs en 2010. La plupart de ces arriérés exigibles à la fin de 2009 ont été apurés, ce qui a fait baisser le stock de la dette à environ 3 milliards de FCFA

	2006	2007	2008	2009	2010
Total	122.3	123.1	142.7	238.5	286.9
(pourcentage du PIB)	3.7	3.7	3.8	7.1	6.8
Avances statutaires de la Banque centrale	-	17.0	21.6	141.6	208.6
Dettes conventionnées	71.8	48.6	56.8	58.2	67.9
Arriérés comptables	24.8	26.1	41.1	25.7	3.1
Engagements juridiques	13.2	12.5	10.8	10.1	4.6
Ordres de virement irrévocables	11.5	18.1	11.5	2.1	1.8
Emprunt national	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9

Source : autorités tchadiennes.

(environ 0,1 % du PIB) à la fin de 2010. En juillet 2011, les autorités ont conclu, comme prévu, la vente de plus de 100 milliards de FCFA de bons d'épargne sur cinq ans avec un coupon de 6 %. Ce sont les résidents tchadiens qui ont acheté 63 % de l'émission. Les deux-tiers (67 %) de l'émission ont été achetés par les banques, locales et régionales.

Seuil du fardeau de la dette dans le Cadre de viabilité de la dette

6. S'agissant des seuils du fardeau de la dette dans le Cadre de viabilité de la dette (CVD), le Tchad a du mal à établir des politiques économiques solides. Le Tchad se classe assez bas dans l'Évaluation politique et institutionnelle des pays (Country Policy and Institutional Assessment — CPIA) de la Banque mondiale (2,46 en moyenne pour 2008–10, sur une note de 1 à 6) et est passé de 2,88 en 2005 à 2,38 en 2010.

Valeur actuelle de la dette extérieure en pourcentage :	
du PIB	30
des exportations	100
des recettes	200
Service de la dette extérieure en pourcentage :	
des exportations	15
des recettes	25

Source : classement IDA de la performance des pays (méthodologie et résultats).

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE DE L'AVD

7. En 2010, le ratio de la dette extérieure du Tchad en valeur actuelle s'est moins dégradé que prévu car la croissance du PIB a dépassé les attentes et le recours aux emprunts extérieurs a été moins important que prévu. La croissance du PIB réel a atteint 13 % et la hausse des prix du pétrole a dopé les exportations et les recettes de l'État. En 2010, le déficit primaire non pétrolier, à 31 % du PIB non pétrolier, était plus élevé qu'en 2009 et dépassait la cible de la loi de finances rectificative de 2010 de près de 3 points du PIB non pétrolier. Toutefois, les recettes pétrolières exceptionnelles se sont traduites par un déficit global moins important que prévu. Pour autant, les autorités n'ont tiré que les deux tiers du prêt non concessionnel d'appui budgétaire de 300 millions de dollars EU de la Libyan Foreign Bank.

8. La baisse régulière de la production pétrolière au cours de la période de projection de 20 ans reste la caractéristique centrale des perspectives macroéconomiques à moyen et long terme du Tchad. La production au gisement pétrolier de Doba a débuté en 2003; elle a atteint un pic de 61 millions de barils en 2004 et sa production annuelle devrait régulièrement baisser pour atteindre un niveau négligeable au-delà de 2030. Les projections des exportations de pétrole à long terme reposent sur cet épuisement progressif du gisement de Doba. Le pétrole tchadien s'échange en deçà du prix international de référence, ce qui reflète une décote au titre de la qualité et les coûts du transport. À moyen terme (jusqu'en 2016), on estime que le prix du pétrole tchadien chutera de 99,8 dollars EU le baril (toutes décotes incluses) à environ 92 dollars EU le baril en 2015-2016, ce qui correspond à la tendance du prix moyen du pétrole projetée dans les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI; à compter de 2017, on suppose que le prix augmentera de 3 % par an en termes de dollars EU (ce qui s'aligne sur

l'hypothèse utilisée par le FMI dans ses projections à long terme pour les autres pays de l'Afrique subsaharienne). La production a démarré au second gisement pétrolier, Bongor, qui n'a que le tiers de la taille du gisement de Doba. Bongor produit du pétrole brut au rythme de 20 000 barils par jour ; toutefois sa production n'est pas destinée à l'exportation mais alimente la raffinerie de pétrole dont la production, d'après les projections, devrait permettre une réduction des importations de produits pétroliers raffinés par le Tchad.

9. Le scénario de référence prend pour hypothèse un rééquilibrage budgétaire pour compenser la baisse des recettes pétrolières. Le tarissement des recettes pétrolières causera une baisse progressive du total des recettes de l'État de 44 % du PIB non pétrolier en 2011 à 24 % en 2030. On suppose qu'il sera possible de procéder à cet ajustement (qui se traduira par un recul régulier du déficit primaire non pétrolier à environ 5 % en 2030) en insistant davantage sur les recettes non pétrolières, en réduisant puis en stabilisant les dépenses d'investissements à environ 14 % du PIB non pétrolier et en opérant des coupes dans les dépenses récurrentes, notamment les transferts exceptionnels de sécurité et les transferts pour couvrir les pertes des entreprises d'État.

10. Les autorités sont conscientes de la trajectoire descendante des recettes pétrolières et de la nécessité d'un rééquilibrage budgétaire. Leur projet de cadre budgétaire à moyen terme (jusqu'en 2014) prévoit un degré d'ajustement budgétaire similaire à celui du scénario de référence, mais il se caractérise par une situation budgétaire nettement meilleure à la fin de 2011, des recettes pétrolières plus élevées et une forte amélioration des recettes non pétrolières qui, ensemble, permettent de relever le niveau des investissements financés sur l'intérieur.

Encadré 1. Hypothèses macroéconomiques de référence (2011–30)

Le principal facteur déterminant de la **croissance du PIB réel** dans le scénario de référence est la baisse régulière de la production pétrolière annuelle au cours des 20 années à venir. D'après les projections, la croissance du PIB non pétrolier devrait progresser à court terme, avec le démarrage de projets majeurs (voir plus loin), et on suppose qu'elle se stabilise à 3,7 % à long terme, grâce à un niveau soutenu d'investissements publics intérieurs et d'investissements privés dans le secteur non pétrolier.

L'**inflation** se stabilise à un niveau conforme aux critères de convergence de la CEMAC, à savoir un maximum de 3 % par an.

L'important déficit du **compte courant** persiste jusqu'à ce que le nouvel oléoduc et la nouvelle raffinerie (un partenariat entre le Tchad et la Chine) soient terminés (ils devraient devenir opérationnels pour une année entière en 2012) ; c'est à ce moment que les importations liées à la construction et les importations de produits pétroliers raffinés chutent. De même, les IDE abondants, associés à la raffinerie et à d'autres projets d'investissement (centrale énergétique et usine de ciment) ralentissent lorsque les projets sont terminés en 2012.

Les **perspectives budgétaires** sont dominées par un tassement des recettes pétrolières et des options de financement limitées. Les autorités s'adaptent en intensifiant les efforts portant sur les recettes non pétrolières, en supprimant les dépenses exceptionnelles de sécurité et les subventions aux entreprises publiques, tout en maintenant un niveau suffisamment élevé de dépenses d'investissement et de dépenses sociales afin d'assurer la croissance régulière de l'économie non pétrolière ainsi que la réduction de la pauvreté.

Les hypothèses de **financement extérieur** reposent sur les moyennes historiques : 5 % du PIB non pétrolier, 70 % de dons et 30 % en prêts auprès de créanciers officiels multilatéraux et bilatéraux. L'élément dons moyen des emprunts se contracte avec le temps, alors que le panachage des conditions évolue avec un recours moins fréquent aux prêts de type IDA. En l'absence d'un accord avec le FMI, la date du point d'achèvement de l'Initiative PTTE n'a pas été fixée et le scénario de référence ne prend pas en compte l'allégement de la dette au titre de l'Initiative PTTE et de l'IADM auxquelles le Tchad est admissible.

Les hypothèses de **financement intérieur** incluent le remboursement des avances statutaires de la BEAC d'ici à 2014 (comme prévu), la non-accumulation d'arriérés intérieurs et l'émission de titres de créances intérieurs (avec une échéance moyenne d'un an) dont le stock atteint environ 11 % du PIB d'ici à 2030.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010–15 moyenne	2016–30 moyenne
Croissance du PIB réel (% par an)	13.0	3.8	6.9	3.2	3.2	3.3	5.6	2.8
Pétrolier	6.4	-1.8	10.4	-4.9	-4.4	-4.5	0.2	-5.2
Non pétrolier	15.0	5.3	6.0	5.3	5.0	5.0	6.9	3.7
Inflation des prix à la consommation (% par an)	-2.1	2.0	5.0	3.0	3.0	3.0	2.3	3.0
Solde du compte courant (% du PIB)	-34.6	-23.9	-16.9	-11.7	-11.0	-10.1	-18.0	-7.4
	(en % du PIB non pétrolier)							
Recettes de l'État et dons	41.8	46.7	41.5	37.6	36.6	34.1	39.7	29.1
Dont: recettes pétrolières	26.5	33.4	26.3	21.9	20.7	17.9	24.4	8.3
Dont: dons	2.7	2.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.2	3.5
Dépenses de l'État (base engagements)	50.4	42.1	36.1	35.7	34.1	32.8	38.5	31.0
Solde budgétaire global (dons incl., base caisse)	-6.7	6.6	4.1	2.1	2.5	1.3	1.7	-1.7
Solde budg. primaire non pétr. (dons excl., base)	-31.5	-26.2	-19.2	-18.4	-16.6	-15.1	-21.2	-8.3
<i>Pour mémoire :</i>								
Dépôts de l'État (en % du PIB non pétrolier)	4.1	8.6	11.3	11.7	12.0	12.2	10.0	7.8
Prix du brut tchadien (\$EU/baril)	73.6	99.8	98.8	95.3	93.0	92.3	92.1	115.6

Source : autorités tchadiennes et estimations les projections des services FMI.

DETTE EXTÉRIEURE

Référence

11. L'évolution de la dette extérieure dépend du volume des prêts projets

(Encadré 1). À l'avenir, les nouveaux emprunts devraient englober un financement de l'IDA, de la BAD, d'autres prêteurs multilatéraux et de créanciers du Club de Paris et hors Club de Paris.³ À moins d'une amélioration marquée de la gestion macroéconomique et des finances publiques, les donateurs traditionnels (multilatéraux et Club de Paris) devraient continuer à consentir des prêts projets à des conditions concessionnelles plus ou moins au même niveau nominal de ces dernières années, avec une augmentation de la part des prêts projets par les créanciers bilatéraux hors Club de Paris. D'après les projections, la concessionnalité des emprunts devrait régulièrement baisser à un horizon de 20 ans (graphique 1a).

12. Dans le scénario de référence, la valeur actuelle de la dette contractée garantie par l'État reste bien inférieure au seuil de 30 % du PIB, puis baisse progressivement de 22 % à 12 % en 2030 (graphique 1b). Les exportations pétrolières devant enregistrer une baisse constante sur la période de projection, le stock mais aussi le service de la dette, augmentent inexorablement par rapport aux exportations, tout en restant bien inférieurs à leurs seuils respectifs (graphiques 1c et 1e). Par rapport aux recettes de l'État, l'encours et le service de la dette grimpent de 2011 à 2015–16, lorsque débute l'amortissement des prêts non concessionnels décaissés en 2010 et 2011. Là encore, la référence

reste bien inférieure aux seuils respectifs (graphiques 1d et 1f).

Différents scénarios et tests de résistance

13. Si les politiques économiques actuelles continuaient d'être menées, le fardeau de la dette contractée et garantie par l'État dépasserait rapidement les seuils.

Si les autorités continuaient d'enregistrer un déficit du compte courant bien supérieur aux entrées d'investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur pétrolier, comme cela a été le cas en 2009, la dette extérieure contractée et garantie par l'État franchirait deux des cinq seuils de viabilité (scénario historique, graphique 1b, 1c, 1d et 1e; Autre scénario A1 dans le tableau 2a).

14. Les indicateurs du fardeau de la dette extérieure du Tchad sont extrêmement sensibles à un choc du prix du pétrole.

Un recul de la croissance des exportations en 2011-12 proportionnel à une baisse de deux écarts types du prix du pétrole constitue le choc le plus extrême pour tous les seuils indicatifs du fardeau de la dette (le choc le plus extrême figure dans le graphique 1 dans le Test de résistance B2 et dans le tableau 2a). Ce type de chocs placerait la dette sur une trajectoire qui ferait exploser tous les seuils indicatifs du fardeau de la dette.

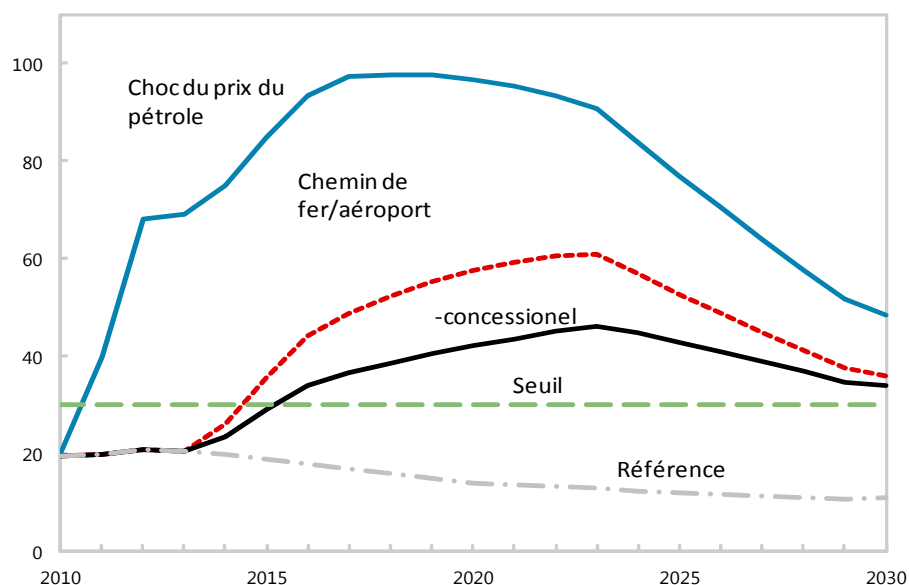
15. Les emprunts non concessionnels pour les projets majeurs d'investissement qui sont envisagés accroîtraient le risque de surendettement.

Les autorités ont signé des lettres d'intention avec des sociétés chinoises pour la construction d'un nouvel aéroport (dont le coût est estimé à 1 milliard de dollars EU) et d'une voie ferrée Est-Ouest (7,5 milliards de dollars EU). Si les projets entrepris, exécutés et financés sur 10 ans, donnaient lieu à des dépassements du

³ Les conditions de l'IDA, de la BAD et des autres prêts multilatéraux sont concessionnelles, avec des éléments dont qui vont de 35% à 52 %.

niveau de référence des dépenses, et s'ils ne permettaient pas de nettement accélérer la croissance, la trajectoire de la dette dépasserait le seuil de 30 % du PIB en 2015 et atteindrait un pic en 2023, ce qui implique un risque accru de surendettement.⁴ Cela se produirait soit dans le cadre de conditions typiques du (33 % d'élément dons) ou dans la plupart des conditions les plus concessionnelles (élément dons équivalant à 52 %).

Valeur actuelle de la dette extérieure contractée et garantie par l'État



Sources: Autorités tchadiennes et estimations et projections des services du FMI.

⁴ Ces projets sont provisoires et ne sont donc pas inclus dans la référence. Leur impact et leur coût-efficacité par rapport aux différents projets d'investissement n'ont pas été déterminés ; on ne suppose aucun impact sur la croissance.

DETTE PUBLIQUE

Référence

16. L'inclusion de la dette intérieure ne modifie pas l'évaluation de la viabilité de la dette du Tchad. Eu égard à la taille de la dette intérieure du Tchad, à l'ajustement de référence du solde primaire hors pétrole et aux recettes pétrolières attendues, l'analyse de viabilité de la dette publique est largement similaire à celle de la dette extérieure. La composante la dette intérieure passe en 2010 de 7½ % du PIB à 11¼ % en 2030, ce qui reflète le recours accru au financement de la dette sur l'intérieur.

17. Les services recommandent que les autorités commencent à émettre de manière régulière des billets de trésorerie à court terme, afin d'alléger les contraintes de liquidité et de donner l'exemple en matière de développement d'un marché financier régional. Les autorités sont impatientes de commencer, dès que cela sera techniquement possible, à émettre des titres avec des échéances inférieures à un an.⁵

Différents scénarios et tests de résistance

18. L'analyse de la viabilité du total de la dette publique confirme que la récente orientation budgétaire (2010) n'est pas viable. Même avec d'abondantes recettes pétrolières, et en supposant qu'un financement puisse être obtenu, la trajectoire de la dette serait en nette hausse, ce qui déboucherait sur une dette et un service de la dette impossibles à gérer (Scénario du solde primaire fixe dans le graphique 2). Un choc temporaire à la croissance du PIB réel en 2011-12 compromettrait aussi la viabilité de la dette publique (choc le plus extrême dans le graphique 2 et Test paramétré B1 dans le tableau 2b).

⁵ Les emprunts intérieurs incluraient l'émission envisagée d'instruments à court terme sur le marché régional de la CEMAC, mais on ne connaît pas la part qu'ils occupent dans le total des emprunts intérieurs.

POINT DE VUE DES AUTORITÉS

19. Les autorités ont à nouveau exprimé leur détermination à reprendre la voie de l'allègement de la dette. Elles ont exhorté les services à reconnaître les circonstances particulières du Tchad, qui sort d'un conflit, ainsi que les progrès récents réalisés par le pays et à accélérer les étapes qui les séparent du point d'achèvement. Les autorités se félicitent de la collaboration plus étroite avec les services pour mettre au point leur stratégie de croissance à long

terme, y compris un cadre de gestion des projets d'investissements majeurs et du financement y afférent. Pour autant, les autorités continuent de souligner que les investissements publics sont cruciaux pour la croissance et que l'allègement de la dette est nécessaire pour créer un espace budgétaire en vue de dépenses additionnelles de développement (y compris celles qui sont financées par l'étranger).

CLASSEMENT DU SURENDETTEMENT ET

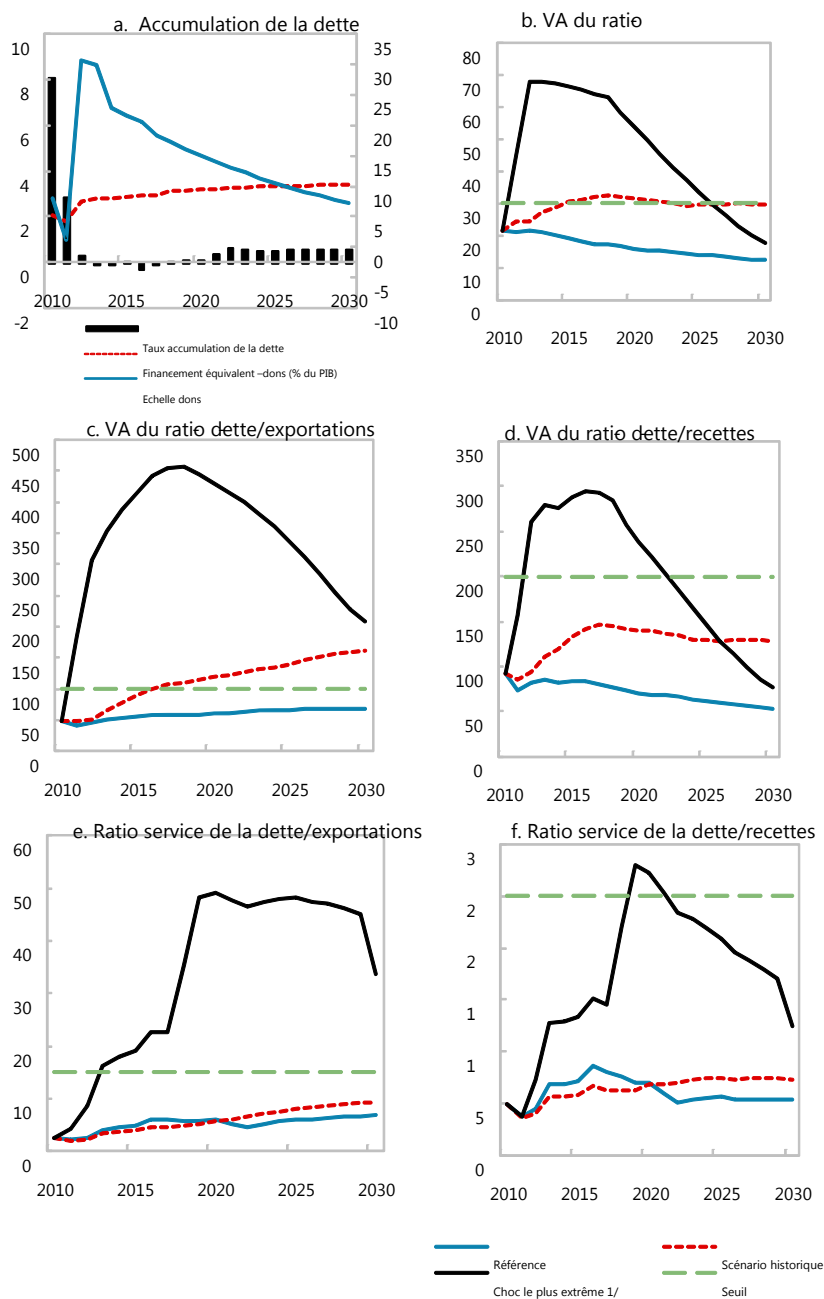
CONCLUSIONS

20. Les autorités estiment que sur la base des indicateurs du fardeau de la dette extérieure, le risque de surendettement du Tchad est modéré. L'analyse de la viabilité de la dette publique suggère que dans le scénario de référence, la dynamique globale de la dette du secteur public du Tchad est viable, compte tenu de l'ampleur actuelle et de l'évolution attendue du stock de la dette intérieure. L'AVD de cette année produit grosso modo la même dynamique de la dette dans le scénario de référence et la même sensibilité aux chocs que l'année dernière, mais les résultats des tests de résistance restent une source de préoccupations.

21. Tout progrès vers le point d'achèvement de l'initiative PPTE réduirait substantiellement les vulnérabilités de la dette du Tchad, car l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE et de l'IADM réduirait la dette extérieure de moitié. Les services saluent la

résolution exprimée par les autorités de revenir sur la voie d'un allègement de la dette, notamment vers la mise en œuvre réussie d'un programme appuyé par le FMI. Dans ce contexte, les services continuent d'insister sur une meilleure gestion des finances publiques et sur une plus grande prudence en matière de politique budgétaire, à la fois pour minimiser directement le risque de surendettement et pour jeter les bases d'un programme appuyé par le FMI. Les services exhortent les autorités à évaluer de manière soignée et indépendante les propositions d'investissements publics majeurs et à éviter les emprunts non concessionnels. Une meilleure coordination des agences tchadiennes, pour le recueil et la diffusion de statistiques exhaustives, ponctuelles et fiables de la dette, faciliterait l'analyse de viabilité de la dette.

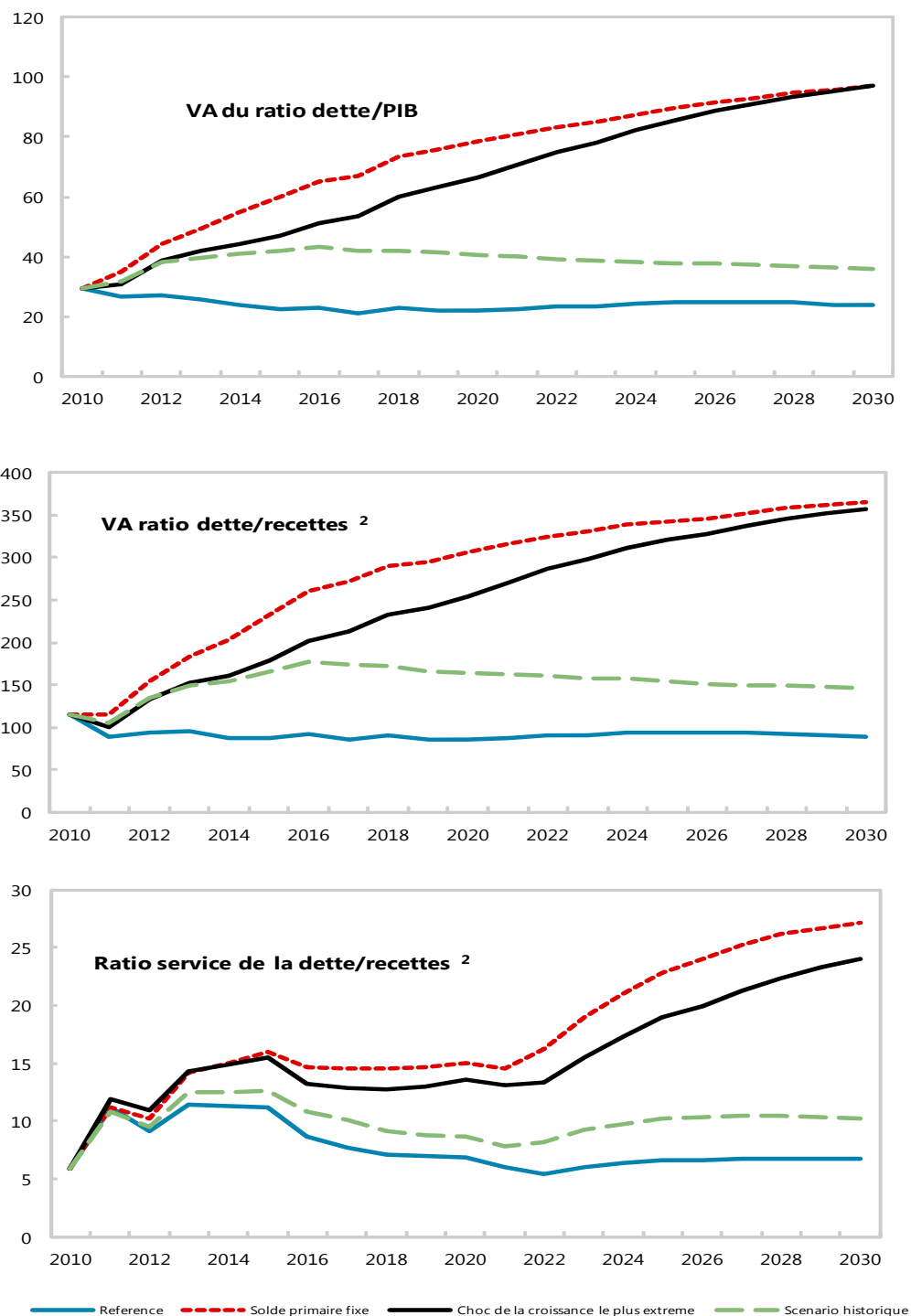
Graphique 1: Tchad : Indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État, dans différents scénarios, 2010-2030 1/



Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est une réduction de la croissance des exportations proportionnellement à une baisse de deux écarts types du prix du pétrole.

Graphique 2. Tchad: Indicateurs de la dette publique dans différents scénarios, 2010-2030 1/



Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.
 1/ le teste de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2011.
 2/ Les recettes incluent les dons.

Tableau 1a : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2007–2030¹
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel			Moyenne historique	Écart type	Projections								2016–2030 Moyenne	
	2007	2008	2009			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010–2015 Moyenne	2020		2030
Dette extérieure (nominale)¹	23.6	20.9	23.0			25.0	23.7	23.9	23.2	22.2	21.3		17.2	12.5	
Variation de la dette extérieure	-3.6	-2.7	2.1			2.0	-1.3	0.2	-0.7	-0.9	-0.9		-0.9	-0.4	
Flux nets identifiés créateurs de dette	-2.2	-9.9	5.4			9.4	3.5	2.9	0.6	1.2	1.4		3.6	3.6	
Déficit du compte courant hors intérêts	10.4	-3.4	16.9	23.5	29.1	34.2	23.5	16.4	11.2	10.6	9.7	17.6	8.6	5.2	7.3
Déficit de la balance des biens et des services	-2.5	-5.9	18.8			34.0	20.9	13.0	9.0	8.5	8.7		10.2	9.8	
Exportations	54.8	54.0	44.1			45.0	50.7	47.2	40.8	37.0	34.1		26.7	18.3	
Importations	52.3	48.1	62.9			79.0	71.6	60.2	49.8	45.5	42.8		36.8	28.1	
Transferts courants nets (négatif = entrées)	-4.0	-6.0	-7.3	-4.9	1.1	-7.5	-7.5	-7.9	-8.2	-8.0	-8.1		-8.7	-7.8	-8.4
dont officiels	-2.5	-1.5	-2.4			-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7		-0.8	-0.9	
Autres flux du compte courant (négatif = entrées nettes)	16.9	8.5	5.4			7.7	10.1	11.3	10.4	10.1	9.1		7.1	3.2	
IDE nets (négatif = entrées)²	-10.1	-2.8	-15.6	-15.6	14.1	-22.7	-19.5	-12.4	-10.3	-9.1	-8.0	-13.7	-4.9	-1.6	-3.9
Dynamique endogène de la dette²	-2.5	-3.7	4.2			-2.1	-0.5	-1.2	-0.3	-0.3	-0.3		-0.1	-0.1	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.2	0.4			0.4	0.3	0.5	0.5	0.5	0.4		0.3	0.3	
Contribution de la croissance du PIB réel	0.0	0.1	-0.2			-2.5	-0.8	-1.6	-0.7	-0.7	-0.7		-0.5	-0.4	
Contribution des variations des prix et du taux de change	-2.7	-4.0	4.0			
Résiduel³	-1.3	7.2	-3.3			-7.4	-4.8	-2.7	-1.3	-2.1	-2.3		-4.5	-4.0	
dont financement exceptionnel	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
VA de la dette extérieure contractée garantie par l'État	17.1			21.6	21.2	21.5	20.9	20.2	19.4		16.0	12.4	
En pourcentage des exportations	38.8			48.1	41.7	45.5	51.3	54.6	57.1		59.9	67.6	
En pourcentage des recettes de l'État	105.9			91.5	74.3	82.0	85.6	82.6	83.8		70.5	53.1	
Ratio service de la dette/exportations (en %)	1.5	3.5	2.1			2.6	2.1	2.5	4.1	4.6	4.8		5.9	6.8	
Ratio service de la dette C&G par l'État/exportations (en %)	1.5	3.5	2.1			2.6	2.1	2.5	4.1	4.6	4.8		5.9	6.8	
Ratio service de la dette C&G par l'État/recettes (en %)	3.5	7.1	5.7			5.0	3.8	4.4	6.8	6.9	7.0		7.0	5.3	
Total des besoins bruts en financement (milliards de dollars EU)	0.1	-0.4	0.2			1.1	0.5	0.5	0.3	0.3	0.4		0.7	1.2	
Déficit du compte courant hors intérêts qui stabilise le ratio d'endettement	14.0	-0.7	14.8			32.3	24.8	16.2	11.9	11.5	10.6		9.4	5.6	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en %)	0.2	-0.4	0.9	7.6	10.7	13.0	3.8	6.9	3.2	3.2	3.3	5.6	2.7	3.4	2.8
Déflateur du PIB en termes de \$EU (variation en pourcentage)	11.1	20.1	-16.1	9.5	13.1	6.6	10.0	-5.2	-0.8	0.1	0.5	1.9	2.4	3.8	2.8
Taux d'intérêt effectif (%) ⁴	0.9	1.0	1.4	1.1	0.2	1.9	1.5	1.9	2.0	2.0	2.1	1.9	2.0	2.7	2.2
Croissance des exportations de B&S (termes \$EU, en %)	8.0	17.9	-30.9	43.8	87.3	23.0	28.7	-5.7	-11.7	-6.3	-4.3	4.0	0.1	5.1	1.4
Croissance des importations de B&S (termes \$EU, en %)	12.8	10.1	10.6	32.1	52.3	51.4	3.5	-14.8	-15.5	-5.5	-2.2	2.8	1.9	6.0	2.8
Éléments dons des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	8.0	1.2	30.7	29.8	22.8	21.6	19.0	15.1	7.3	12.8
Recettes de l'État (dons exclus, en % du PIB)	22.8	26.4	16.1			23.6	28.5	26.2	24.4	24.4	23.2		22.6	23.3	22.8
Flux d'aide (en milliards de \$EU) ⁵	0.1	0.1	0.3			0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4		0.6	1.2	
dont dons	0.1	0.1	0.2			0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3		0.4	0.8	
dont prêts concessionnels	0.0	0.0	0.1			0.12	0.11	0.10	0.11	0.12	0.13		0.18	0.36	
Financement équivalent dons (en % du PIB) ⁶			2.1	1.8	2.7	2.8	2.8	2.9		3.2	3.4	3.2
Financement équivalent dons (% du financement extérieur) ⁶			28.4	39.4	81.3	79.1	77.0	76.6		74.7	72.4	74.0
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de \$EU)	7.0	8.4	7.1			8.6	9.8	9.9	10.1	10.5	10.9		13.2	24.8	
Croissance du PIB nominal en dollars EU	11.3	19.6	-15.4			20.5	14.1	1.3	2.3	3.3	3.8	7.6	5.2	7.3	5.7
VA de la dette extérieure C&G par l'État (en milliards de \$EU)			1.3			1.8	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1		2.1	3.1	
(PVT-PVT-1)/GDPT-1 (en %)						8.1	2.8	0.3	-0.1	0.0	0.0	1.8	0.1	0.6	0.4

Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI

¹ Toute la dette du Tchad est publique.² Dérivé de la manière suivante : $[r - g - p(1+g)] / (1+g+p+gp)$ fois le ratio de la dette de la période précédente, r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel et p = taux de croissance du déflateur du PIB en termes de \$EU.³ Inclut les transferts qui sont pas dans le compte courant, les variations des réserves brutes et les ajustements d'évaluation. Pour les projections, inclut aussi la contribution des variations des prix et du taux de change.⁴ Paiements des intérêts de l'année courante divisés par le stock de la dette de la période précédente.⁵ Il s'agit de dons, de prêts concessionnels et d'allègement de la dette⁶ Le financement en équivalent dons inclut les dons directs à l'État et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 1b. Tchad: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2007-2030
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel					Estimation:					Projections			2016020 30 Moyenn e		
	2007	2008	2009	Moyenne	Écart type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2000-15 Moyenne	2020	2030		
Dettes du secteur public ¹	26.0	23.6	30.5			32.6	29.3	29.3	27.8	25.8	24.5		23.3	23.8		
<i>dont: libellée en devises</i>	23.6	20.9	23.0			25.0	23.7	23.9	23.2	22.2	21.3		17.2	12.5		
Variation de la dette du secteur public	-3.6	-2.4	6.9			2.1	-3.2	-0.1	-1.5	-2.0	-1.3		-0.3	-0.3		
Flux créateurs de dette identifiés	-6.2	-5.6	11.1			0.5	-6.8	-3.8	-2.1	-2.8	-2.0		0.7	-0.2		
Déficit primaire	-3.4	-4.8	9.4	2.3	4.8	4.5	-3.6	-4.4	-2.0	-2.5	-1.6	-1.6	1.3	0.6	1.1	
Recettes et dons	24.2	27.9	19.6			25.3	30.3	28.6	26.9	27.0	25.8		25.6	26.6		
<i>dont: dons</i>	1.5	1.5	3.5			1.6	1.8	2.4	2.5	2.6	2.6		3.0	3.3		
Dépenses primaires (hors intérêts)	20.8	23.1	29.0			29.8	26.7	24.2	24.9	24.5	24.2		27.0	27.1		
Dynamique automatique de la dette	-2.8	-0.9	1.7			-3.8	-3.2	0.6	-0.1	-0.3	-0.4		-0.6	-0.8		
Contribution du taux d'intérêt/du différentiel de croissance	-0.5	-0.4	-3.4			-6.6	0.5	0.4	-0.5	-0.7	-0.7		-0.6	-0.8		
<i>dont: contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.5	-0.5	-3.2			-3.1	1.7	2.3	0.4	0.2	0.1		0.0	0.0		
<i>dont: contribution de la croissance du PIB réel</i>	-0.1	0.1	-0.2			-3.5	-1.2	-1.9	-0.9	-0.9	-0.8		-0.6	-0.8		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-2.2	-0.5	5.1			2.8	-3.7	0.2	0.4	0.4	0.3			
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0			-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Recettes de privatisation (négatif)	0.0	0.0	0.0			-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Reconnaissance des passifs implicites et conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Allègement de la dette (PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Autres (préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Résiduel, y compris variations des actifs	2.6	3.3	-4.2			1.6	3.6	3.7	0.6	0.8	0.7		-1.0	-0.1		
Autres indicateurs de viabilité																
VA de la dette du secteur public	2.4	2.7	24.6			29.2	26.8	26.9	25.5	23.7	22.6		22.1	23.7		
<i>dont: libellée en devises</i>	0.0	0.0	17.1			21.6	21.2	21.5	20.9	20.2	19.4		16.0	12.4		
<i>dont: extérieure</i>	17.1			21.6	21.2	21.5	20.9	20.2	19.4		16.0	12.4		
VA des passifs conditionnels (non inclus dans la dette du secteur public)		
Besoins bruts de financement ²	-0.8	-2.2	12.4			6.5	-0.1	-1.2	2.6	2.6	3.5		8.4	12.9		
VA du ratio de la dette du secteur public aux recettes et dons (%)	9.7	9.6	125.3			115.8	88.6	94.1	94.9	87.9	87.5		86.1	89.3		
VA du ratio de la dette du secteur public aux recettes (%)	10.3	10.2	152.1			123.7	94.2	102.6	104.5	97.1	97.4		97.5	102.0		
<i>dont: extérieure ³</i>	105.9			91.5	74.3	82.0	85.6	82.6	83.8		70.5	53.1		
Ratio service de la dette aux recettes et dons (%) ⁴	7.7	6.8	8.8			5.9	11.2	9.1	11.4	11.2	11.1		6.9	6.7		
Ratio service de la dette/recettes (%) ⁴	8.1	7.2	10.7			6.3	11.9	9.9	12.6	12.4	12.4		7.8	7.6		
Déficit primaire qui stabilise le ratio dette/PIB	0.2	-2.4	2.6			2.4	-0.4	-4.3	-0.5	-0.5	-0.3		1.6	0.9		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																
Croissance du PIB réel (%)	0.2	-0.4	0.9	7.6	10.7	13.0	3.8	6.9	3.2	3.2	3.3	5.6	2.7	3.4	2.8	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (%)	0.9	1.0	1.4	1.1	0.2	1.9	1.5	1.9	2.0	2.0	2.1	1.9	2.0	2.7	2.2	
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (%)	2.0	-9.0	18.6	2.3	11.8	-5.8	1.6	9.5	3.8	3.2	3.1	...	1.2	1.3	...	
Dépréciation du taux de change réel (%; + indique le dépréciateur)	-8.4	-2.3	30.0	-4.1	14.0	15.9	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, %)	1.8	11.8	-11.4	6.2	9.3	11.9	2.3	-5.4	0.1	1.0	1.3	1.9	2.4	3.8	2.9	
Croissance des dépenses primaires réelles (déflatée par le déflateur du PIB)	0.3	0.1	0.3	0.1	0.1	0.2	-0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Éléments dons sur les nouveaux emprunts extérieurs (%)	8.0	1.2	30.7	29.8	22.8	21.6	19.0	15.1	7.3	...	

Sources : Autorités du pays et estimations et projections des services FMI.

¹ Dette brute de l'administration centrale y compris dette garantie par les entreprises d'État ou reprises par elles.

² On entend par besoins bruts de financement le déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la dernière période.

³ Recettes, dons exclus.

⁴ On entend par service de la dette la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen long terme.

⁵ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement dérivés sur les dix dernières années, sous réserve de disponibilité des données.

Tableau 2a. Tchad : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État, 2010-2030
(en pourcentage)

	0											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2030
VA du ratio dette/PIB												
Référence	22	21	21	21	20	19	18	17	17	17	16	12
A. Différents scénarios												
A1. Variables clés à leur moyenne historique en 2010-2030 ¹	22	24	24	27	29	31	31	32	32	32	31	28
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-2030 ²	22	22	22	22	21	21	20	19	20	19	19	17
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	22	23	25	25	24	23	22	21	20	20	19	15
B2. Croissance de la valeur des exportations à la référence moins un écart type de la baisse du prix du pétrole 3/	22	45	68	68	67	67	65	64	63	59	54	18
B3. Déflateur du PIB en \$EU à la moyenne historique moins un écart type en 2011-12	22	24	24	23	23	22	21	20	19	19	18	14
B4. Flux net non créateurs de dette à leur moyenne historique moins un écart type en 2011-2012 ⁴	22	41	55	54	54	53	52	51	50	46	43	16
B5. Combinaison de B1-B4 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	22	49	63	62	62	61	60	58	58	53	49	18
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à la référence en 2011 ⁵	22	29	29	29	28	27	25	24	24	23	22	17
VA du ratio de la dette aux exportations												
Référence	48	42	45	51	55	57	58	59	59	59	60	68
A. Différents scénarios												
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-2030 ¹	48	48	52	67	78	90	99	108	110	114	117	154
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-2030 ²	48	42	47	53	57	61	64	65	66	68	70	91
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	48	42	45	51	54	57	58	58	59	59	60	67
B2. Croissance de la valeur des exportations moins un écart type de la baisse du prix du pétrole en 2011 3	48	185	306	355	388	416	442	456	457	446	431	209
B3. Déflateur du PIB en \$EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	48	42	45	51	54	57	58	58	59	59	60	67
B4. Flux nets non créateurs de dette à leur moyenne historique moins un écart type en 2011-2012 ⁴	48	80	116	134	146	156	165	170	170	166	161	89
B5. Combinaison de B1-B4 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	48	114	154	178	194	208	220	227	226	221	214	112
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à la référence en 2011 ⁵	48	42	45	51	54	57	58	58	59	59	60	67
VA ratio de la dette aux recettes												
Référence	92	74	82	86	83	84	83	80	78	73	70	53
A. Différents scénarios												
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-2030 ¹	92	85	94	111	119	132	141	147	145	140	138	121
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010-2030 ²	92	76	84	89	87	90	90	88	87	84	82	72
B. Tests paramétrés												
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	92	80	96	101	97	99	97	94	91	86	83	62
B2. Croissance de la valeur des exportations moins un prix du pétrole inférieur d'un écart type en 2011 ³	92	158	259	278	276	287	294	292	283	257	238	77
B3. Croissance de la valeur des exportations moins un écart type de la baisse du prix du pétrole	92	86	92	96	92	94	93	89	87	82	79	59
B4. Flux nets non créateurs de dette à leur moyenne historique moins un écart type en 2011-2012 ⁴	92	143	209	223	221	229	234	232	223	204	190	70
B5. Combinaison de B1-B4 à l'aide de chocs d'un demi-écart type	92	171	239	256	253	263	269	267	257	234	217	76
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport à la référence en 2011 ⁵	92	103	112	117	113	115	113	110	106	100	96	73

Tableau 2b. Tchad : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2010-30						
	Projections					
	2010	2011	2012	2013	2014	2030
VA du ratio de la dette au PIB						
Référence	29	27	27	26	24	24
A. Différents scénarios						
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	29	32	38	40	41	36
A2. Solde primaire inchangé depuis 2010	29	35	44	50	55	97
A3. Croissance du PIB constamment inférieure ¹	29	28	30	31	32	173
B. Tests paramétrés						
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écartype en 2011-2020	29	31	39	42	44	97
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	29	38	49	48	47	42
B3. Combinaison de B1 et B2 à l'aide de chocs d'un demi écart type	29	36	47	47	47	61
B4. Dépréciation ponctuelle réelle de 30 % en 2011	29	34	35	33	32	31
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2011	29	37	37	36	34	32
VA du ratio de la dette aux recettes ²						
Référence	116	89	94	95	88	89
A. Différents scénarios						
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	116	105	134	149	154	146
A2. Solde primaire inchangé depuis 2010	116	115	154	184	203	366
A3. Croissance du PIB constamment inférieure ¹	116	93	105	115	119	607
B. Tests paramétrés						
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écartype en 2011-2020	116	101	134	153	161	357
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	116	124	173	180	173	157
B3. Combinaison de B1 et B2 à l'aide de chocs d'un demi écart type	116	117	163	175	173	228
B4. Dépréciation ponctuelle réelle de 30 % en 2011	116	113	121	124	117	118
B5. Augmentation de 10 % du PIB dans d'autres flux créateurs de dette en 2011	116	122	130	134	127	120
Ratios du service de la dette aux recettes ²						
Référence	6	11	9	11	11	7
A. Différents scénarios						
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	6	11	10	12	12	10
A2. Solde primaire inchangé depuis 2010	6	11	10	14	15	27
A3. Croissance du PIB constamment inférieure ¹	6	11	10	12	13	33
B. Tests paramétrés						
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écartype en 2011-2020	6	12	11	14	15	24
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2011-12	6	11	11	15	15	14
B3. Combinaison de B1 et B2 à l'aide de chocs d'un demi écart type	6	11	11	15	15	18
B4. Dépréciation ponctuelle réelle de 30 % en 2011	6	12	11	14	14	11
B5. Augmentation de 10 % du PIB dans d'autres flux créateurs de dette en 2011	6	11	10	13	13	10
Sources: Autorités du pays et estimation les projections des services du FMI.						
¹ Suppose que la croissance du PIB réel est à la référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la longueur de la période de projection.						
² Les recettes incluent les dons.						

Déclaration du représentant des services du FMI sur le Tchad
Réunion du Conseil d'administration
7 septembre 2011

La présente déclaration offre une synthèse des informations qui sont devenues disponibles depuis la publication du rapport des services du FMI (SM/11/209). Ces nouvelles informations ne modifient en rien les grandes lignes de l'évaluation faite par les services de l'institution.

Au début du mois d'août, le Président Déby a été investi pour un cinquième mandat. Les remaniements ministériels intervenus depuis cette date ont touché les portefeuilles clés des finances et du budget et des infrastructures.

Les résultats budgétaires jusqu'à la fin juin ont été globalement conformes aux prévisions établies par les services du FMI au moment de la mission au titre de l'article IV. Ils ont été marqués par un manque à gagner de recettes non pétrolières, des recettes pétrolières plus importantes que prévu et des pressions à la hausse sur les dépenses de sécurité. L'enveloppe budgétaire annuelle allouée aux dépenses de sécurité a été consommée dans sa quasi-totalité tandis que l'exécution des dépenses consacrées à la santé, à l'éducation et à d'autres priorités sociales est en retrait. Le déficit primaire hors pétrole pour le premier semestre 2011 a dépassé d'environ 2 points de pourcentage du PIB non pétrolier le budget de référence implicite à mi-parcours. Selon les estimations, la position budgétaire globale s'est soldée par un excédent d'environ 3,2 % du PIB non pétrolier.

L'évolution du marché intérieur des produits pétroliers depuis la mise en service de la première raffinerie tchadienne suscite une nouvelle préoccupation au plan de la politique générale. La fixation des prix des produits pétroliers en deçà des prix du marché a en effet perturbé les importations et entraîné des pénuries sur le marché local. Le partenaire étranger a exprimé des doutes quant à la viabilité financière de la société de raffinage (détenue conjointement avec l'Etat tchadien). La nouvelle politique tarifaire appliquée aux produits pétroliers, en vigueur jusqu'en septembre, est à l'examen. Les services du FMI ont proposé aux autorités leur assistance technique en matière de tarification et de fiscalité des produits pétroliers.

Les autorités s'inquiètent de l'impact de la persistance du conflit en Libye. Les perturbations causées aux échanges commerciaux ont contribué à une baisse des recettes, tandis que dans le même temps, les tensions sécuritaires et la crise humanitaire occasionnent un surcroît de dépenses. Selon les autorités, un demi-million de personnes attendent d'être rapatriées au Tchad ou via ce pays. En outre, deux banques tchadiennes ayant une part importante de capitaux libyens ont enregistré des retraits de dépôts et pourraient nécessiter une aide des pouvoirs publics.

Les autorités ont fait savoir que ces préoccupations devraient se répercuter sur un collectif budgétaire mais les détails n'en sont pas encore connus. Les services du FMI se tiennent prêts à travailler aux côtés des autorités afin de garantir la satisfaction des besoins humanitaires tout en sauvegardant la viabilité des finances publiques.

**M. Assimaidou, administrateur pour le Tchad,
et M. Yambaye, administrateur suppléant
7 septembre 2011**

Les autorités tchadiennes, que nous représentons, restent déterminées à continuer de collaborer étroitement avec le FMI. Elles apprécient le dialogue franc qu'elles ont eu avec les services de l'institution en mars, en avril et en juin de cette année, et continuent de compter sur les conseils du FMI pour mettre en oeuvre leur programme économique. Si l'exécution de la politique économique s'est améliorée ces dernières années, les autorités reconnaissent qu'il reste beaucoup à faire.

Sur le front intérieur, le Tchad continue de faire face à un déficit d'infrastructures considérable (électricité, routes, capacités agricoles, etc.). Les autorités ont l'intention de satisfaire progressivement les besoins d'infrastructures du pays. Cependant, un renforcement des capacités, notamment avec la mise en place d'un système de gestion des projets, contribuerait à améliorer la qualité à la fois des dépenses publiques et des infrastructures. À cet égard, les autorités aspirent à recevoir une assistance technique de leurs partenaires, notamment du FMI. Les autorités se sont engagées à s'appuyer sur les mesures déjà prises en 2010 et en 2011 pour renforcer la discipline budgétaire afin d'améliorer encore la gestion des finances publiques.

Conjuguée à des contraintes de capacité gigantesques, la conjoncture extérieure difficile (caractérisée par des conflits dans les trois pays voisins et une baisse de la demande extérieure) a contribué à des dépassements de dépenses, car il a fallu satisfaire les besoins sécuritaires et humanitaires. Cependant, les prix élevés du pétrole et la bonne production agricole ont contribué à atténuer dans une certaine mesure les répercussions financières défavorables. L'économie et la dette extérieure du Tchad restent vulnérables à un retournement des prix du pétrole, tandis que la production est sensible aux mauvaises conditions climatiques et à d'autres chocs exogènes. Face à ces facteurs de vulnérabilité, les autorités tchadiennes apprécient grandement les conseils octroyés par le FMI, et elles cherchent à reprendre un programme appuyé par le FMI et à atteindre le point d'achèvement de l'initiative en faveur des PPTTE dès que possible. Un allègement de la dette contribuerait aussi à dégager des ressources pour s'attaquer à la pauvreté.

Après les élections présidentielles et parlementaires, le Président Deby, qui a été réélu, a nommé un nouveau gouvernement comprenant une nouvelle équipe économique, en vue de relancer le programme d'action et de réforme. Le gouvernement est déterminé à collaborer étroitement avec les partenaires au développement, notamment le FMI, pour accélérer la croissance, réduire les facteurs de vulnérabilité économique et faire reculer la pauvreté.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le rebond de l'économie tchadienne depuis les consultations de 2010 au titre de l'article IV a contribué à renforcer la position budgétaire globale grâce à des prix du pétrole mais aussi à des recettes fiscales non pétrolières plus élevées que prévues. En ce qui

concerne les dépenses, si les faiblesses dans l'exécution du budget ont persisté, des progrès encourageants ont été constatés : la part des dépenses avant ordonnancement a diminué en 2010 et dans les premiers mois de 2011 ; la majorité des contrats sont maintenant octroyés après un appel d'offres, et l'exécution du budget a continué de s'améliorer en 2011.

Les autorités tchadiennes tiennent à souligner que la faible exécution des dépenses de santé et d'éducation s'explique en grande partie par la faiblesse des capacités dans les engagements budgétaires au niveau des ministères correspondants, ainsi que par des facteurs saisonniers qui repoussent la plupart de ces engagements vers la fin de l'année. Les autorités ont confirmé que la santé et l'éducation sont des priorités absolues de leur stratégie de réduction de la pauvreté et de développement.

En ce qui concerne l'endettement, l'encours de la dette contractée ou garantie par l'État a augmenté légèrement, de 30,5 % du PIB fin 2009 à 32,5 % du PIB fin 2010, mais la politique des autorités est restée globalement prudente. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette, le risque de surendettement reste modéré.

Les agrégats monétaires demeurent maîtrisés : la croissance de la masse monétaire au sens large correspond à celle du PIB nominal, et celle du crédit à l'économie à celle du PIB non pétrolier nominal.

La légère baisse attendue de la production de pétrole, conjuguée à un ralentissement de la croissance agricole, conduira à un fléchissement de la croissance du PIB global fin 2011. Néanmoins, la croissance s'accélérera de nouveau en 2012, en partie du fait de la mise en activité de la nouvelle raffinerie de pétrole et de nouveaux projets industriels, notamment dans les domaines de l'électricité et du ciment. L'inflation restera modérée en 2011 et en 2012 en dépit de la pression de la demande résultant de l'investissement public et des salaires.

DEFIS POUR L'AVENIR

Les autorités s'appuieront sur les progrès récents pour continuer d'améliorer la situation en matière de sécurité. Elles cherchent aussi à faire face à la pression résultant d'autres dépenses prioritaires à court terme et de manière plus générale à résoudre le problème de la discipline budgétaire. Elles ont l'intention de mettre en place une stratégie à moyen terme pour assurer la viabilité des finances publiques. Enfin, le maintien de la croissance grâce à l'activité pétrolière et non pétrolière est un objectif central de la stratégie de développement du pays.

Réduire l'incertitude en matière de sécurité

Les autorités sont d'avis que la réduction des problèmes de sécurité, qui découlent souvent des conflits dans les pays voisins, contribuera à améliorer la situation économique au Tchad. Elles sont prêtes à répondre à ces besoins, qui peuvent être considérables, et s'attendent à ce que l'amélioration de la sécurité dynamise l'activité

économique non pétrolière et les recettes non pétrolières, et permette à terme de réduire les dépenses de sécurité.

Faire face à la pression des dépenses et améliorer la discipline budgétaire

Les autorités conviennent que, pour faire face à la pression des dépenses et améliorer la discipline budgétaire, il faudra opérer des réformes visant à renforcer la gestion des finances publiques, notamment les contrôles des dépenses. Elles sont déterminées à ramener dès la fin de 2011 le déficit primaire non pétrolier au niveau prévu dans le budget de 2011. La loi des finances rectificative qui est en cours d'examen contiendra les mesures nécessaires pour honorer cet engagement, tout en régularisant les dépenses extrabudgétaires engagées au premier semestre de 2011.

Dans le prolongement des progrès déjà accomplis, les contrats de projets suivront strictement les règles de passation des marchés publics, et toutes les dépenses d'investissement pour le reste de 2011 seront exécutées selon le processus budgétaire normal.

Le gouvernement accueillera favorablement toute assistance technique des donateurs qui l'aiderait à concevoir le cadre d'investissement pluriannuel requis et à améliorer la gestion des finances publiques.

Assurer la viabilité des finances publiques à moyen terme

Les autorités apprécient les conseils des services du FMI : elles conviennent de la nécessité de mettre en place une stratégie budgétaire à moyen terme, qui prévoit de mieux maîtriser le programme d'investissement, de renforcer les recettes non pétrolières et de mieux gérer les recettes pétrolières afin de protéger le budget contre un retournement prononcé des prix du pétrole. Le cadre budgétaire à moyen terme que les autorités envisagent correspond globalement à celui des services du FMI.

Comme noté ci-dessus, les procédures de passation des marchés publics seront suivies, et l'investissement public sera mieux contrôlé de manière à tenir compte des capacités d'absorption limitées du pays.

Des réformes des administrations de l'impôt et des douanes viseront à accroître les recettes non fiscales. Les recettes douanières augmentent déjà grâce au nouveau système de données douanières et de traitement des paiements. Parmi les autres mesures figurerait une réduction des exemptions fiscales et douanières.

Renforcer la croissance

Les autorités tchadiennes sont pleinement conscientes du fait que, pour maintenir la croissance, il est nécessaire de développer le secteur financier et d'améliorer le climat des affaires en vue de promouvoir le développement du secteur privé.

Les autorités sont conscientes des faiblesses du **secteur financier**, notamment l'absence de profondeur financière, la situation fragile de certaines banques et le sous-développement des marchés financiers régionaux. Pour résoudre le problème des banques en difficulté, les autorités continueront de collaborer avec les autres membres de la CEMAC pour renforcer la coopération avec l'organe régional de contrôle bancaire, la COBAC, améliorer ses capacités et son indépendance, et s'attaquer aux problèmes de solvabilité des banques.

En ce qui concerne le développement du secteur financier, les autorités ont commencé à émettre des obligations à cinq ans assorties d'un coupon de 6 %, pour un montant de 100 milliards de francs CFA. Cette opération est encourageante : deux tiers des obligations émises ont été achetées par des résidents tchadiens.

Les autorités reconnaissent que la marge d'amélioration du **climat des affaires** est considérable. En dehors des efforts visant à améliorer la sécurité ainsi que la solidité et le fonctionnement du secteur financier, les autorités considèrent que le renforcement du système judiciaire et la résolution des problèmes dans les secteurs de l'énergie et du coton sont essentiels pour améliorer le climat des affaires et alléger la charge budgétaire de ces secteurs. Par ailleurs, les autorités souscrivent dans l'ensemble aux réformes fiscales proposées par les services du FMI, notamment la réduction de l'impôt sur les sociétés et son harmonisation au niveau de la CEMAC, ainsi que l'élimination des prélèvements administratifs spéciaux. Il est prévu que ces deux mesures seront prises à court terme.

CONCLUSION

Après plusieurs années difficiles marquées par des conflits dans la région, la situation au Tchad s'est améliorée fortement depuis que la paix a été rétablie, ce qui a permis aux autorités d'appliquer des mesures économiques importantes qui aident le pays à se rapprocher de la viabilité macroéconomique. À cet égard, les autorités sont très reconnaissantes aux services du FMI des conseils qu'ils leur ont fournis, et elles ont déjà commencé à appliquer bon nombre des réformes et des mesures qui ont été recommandées. Elles ont l'intention de s'appuyer sur les progrès déjà accomplis pour mettre en oeuvre un programme économique à moyen terme qui pourrait recevoir l'appui du FMI au titre de la FEC et permettre au Tchad d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative renforcée en faveur des PPTE. Les autorités seraient très reconnaissantes au Conseil d'administration de leur accorder son soutien en vue de la réalisation de cet objectif.